Symbole boursier : **AEM (NYSE et TSX)**
Renseignements : **Relations avec les investisseurs**
416 947-1212

(Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.)

AGNICO EAGLE PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2023 – SOLIDES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET RENDEMENT RECORD EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ; LES ACTIVITÉS D'OPTIMISATION PROGRESSENT BIEN DANS LA CEINTURE AURIFÈRE DE L'ABITIBI; PUBLICATION DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022; CONCLUSION DE LA TRANSACTION AVEC YAMANA ET DE LA TRANSACTION DE COENTREPRISE VISANT LA MINE SAN NICOLAS

TORONTO (27 avril 2023) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE : AEM) (TSX : AEM) (« Agnico Eagle » ou la « Société ») a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le premier trimestre de 2023.

« L'année démarre bien avec de solides résultats opérationnels et le meilleur rendement trimestriel en matière de sécurité en plus de 65 ans, ce qui nous place en bonne position pour respecter nos prévisions de l'exercice. La situation est meilleure que prévu sur le plan des coûts, en raison principalement de la vigueur des résultats d'exploitation, des fluctuations favorables des devises et d'une légère détente des pressions inflationnistes », a déclaré Ammar Al-Joundi, président et chef de la direction d'Agnico Eagle. « Avec la conclusion de l'acquisition des actifs canadiens de Yamana le 31 mars, en 2023, nous continuons de mettre l'accent sur l'optimisation de nos positions stratégiques dans la ceinture aurifère de l'Abitibi, en vue d'augmenter la production aurifère annuelle dans cette région d'environ 500 000 onces d'ici la fin de la décennie. Des efforts sont en cours pour évaluer plusieurs possibilités de tirer parti de l'infrastructure existante qui a le potentiel d'accroître considérablement la production aurifère future exigeant des dépenses en immobilisations inférieures et dont l'empreinte environnementale sera réduite. Si elles se concrétisent, ces possibilités peuvent accroître le rendement pour les actionnaires tout en réduisant les risques liés à l'exécution et à l'exploitation », a poursuivi M. Al-Joundi.

Faits saillants du premier trimestre 2023 – Solide rendement opérationnel et importantes consolidations stratégiques

- **Excellente production et gestion des coûts pour le trimestre et rendement record en matière de sécurité** – Au premier trimestre de 2023, la production d'or payable[1] s'est élevée à 812 813 onces pour des coûts de production par once de 804 $, le total des coûts décaissés par once[2] s'est élevé à 832 $ et les coûts de maintien tout compris par once[3] à 1 125 $. Ces résultats comprennent seulement

[1] La production payable d'un minéral correspond à la quantité d'un minéral produite pendant une période et contenue dans des produits qui ont été ou qui seront vendus par la Société, que ces produits soient expédiés pendant la période ou détenus en stock à la fin de la période.

[2] Le total des coûts décaissés par once n'est pas une mesure conforme aux PCGR et n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et sauf indication contraire, ces données sont présentées en fonction des sous-produits dans le présent communiqué. Pour obtenir le calcul détaillé des coûts de production par once ainsi que le rapprochement du total des coûts décaissés et des coûts de production et des renseignements sur le total des coûts décaissés par once pour les coproduits, veuillez vous reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous. Veuillez aussi consulter la rubrique intitulée « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

[3] Les coûts de maintien tout compris par once ne sont pas une mesure conforme aux PCGR et ne sont pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et sauf indication contraire, ces données sont présentées en fonction des sous-produits dans le présent communiqué. Pour obtenir un rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris pour les co-produits, veuillez vous reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous. Veuillez aussi consulter la rubrique intitulée « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

50 % de la production de la Société provenant de la mine Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023, et 100 % de la production par la suite.

- **Solides résultats financiers trimestriels** – La Société a déclaré un résultat net trimestriel de 3,87 $ par action au premier trimestre de 2023, assorti d'un résultat net ajusté[4] de 0,58 $ par action. Les flux de trésorerie d'exploitation se sont élevés à 1,30 $ par action. Le résultat net trimestriel de 3,87 $ par action comprend un gain de réévaluation d'environ 1,5 milliard de dollars découlant de l'acquisition de 50 % du complexe Canadian Malartic qui n'appartenait pas auparavant à la Société.

- **Maintien des prévisions relatives à la production aurifère, aux coûts et aux dépenses en immobilisations pour 2023** – La production d'or payable prévue pour 2023 demeure inchangée, soit entre 3,24 et 3,44 millions d'onces environ. Le total des coûts décaissés par once devrait se situer entre 840 $ et 890 $ et les coûts de maintien tout compris par once, entre 1 140 $ et 1 190 $. Le total des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des frais d'exploration incorporés) pour 2023 est encore estimé à environ 1,42 milliard de dollars. Les prévisions concernant la production, les coûts et les dépenses en immobilisations de 2023 de la Société tiennent compte d'une participation de 50 % dans la propriété Canadian Malartic pour les trois premiers mois de 2023 et de 100 % pour les neuf derniers mois de l'exercice.

- **Le point sur les principaux facteurs de valeur et les projets de pipeline**

    - **Projet Odyssey –** Les travaux d'aménagement souterrain et de construction en surface ont bien progressé au premier trimestre de 2023. L'aménagement souterrain qui se fait par la rampe d'accès a maintenant dépassé le fond du gisement d'Odyssey Sud et a atteint le niveau du premier point d'accès au puits. Les travaux de fonçage du puits ont également commencé. Le premier sautage de production a eu lieu au gisement Odyssey Sud à la fin de mars 2023. Les activités de forage étaient axées sur la conversion des zones internes du gisement Odyssey Sud et sur l'expansion des ressources minérales du gisement East Gouldie à l'est et à l'ouest.

    - **Detour Lake** – Au premier trimestre de 2023, le concentrateur a établi un record en matière de débit pour un premier trimestre. De plus, les travaux demeurent concentrés sur l'optimisation des procédés et l'amélioration des capacités dans le but d'atteindre, voire de dépasser, une capacité de 28 millions de tonnes par année (TMPA). Le forage d'extension s'est poursuivi à l'ouest des ressources minérales de la fosse et la Société intègre des données de forage supplémentaires à un modèle des ressources minérales révisé qui sera utilisé pour évaluer les scénarios potentiels d'exploitation minière souterraine.

    - **Optimisation des actifs et des immobilisations dans la région de l'Abitibi –** La Société étant maintenant propriétaire à part entière du complexe Canadian Malartic, elle prévoit que la capacité excédentaire du concentrateur pourrait atteindre les 40 000 tonnes par jour (« t/j ») à compter de 2028. En maximisant le débit de production du concentrateur dans la région, la Société croit qu'il est possible d'accroître la production aurifère future moyennant des dépenses en immobilisations inférieures et une empreinte environnementale réduite. Des évaluations internes sont en cours pour évaluer les possibilités de production des gisements près de la surface à Macassa et du gisement AK, de Upper Beaver et du projet Wasamac. Ces évaluations devraient être terminées d'ici la fin de 2023.

- **Le succès continu de l'exploration à Meliadine, à Kittila, dans la zone 5 de LaRonde (« LZ5 ») et à Goldex devrait favoriser des ajouts futurs aux réserves et aux ressources minérales**

    - **Meliadine** – Le forage a ciblé les extensions verticales des zones minéralisées dans la partie centrale des gisements de Tiriganiaq et de Wesmeg. À Tririganiaq, un intervalle récent a recoupé 17,2 grammes par tonne (« g/t ») d'or sur 4,9 m à 770 m de profondeur. À Westmeg, le forage

[4] Le résultat net rajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS. Pour un rapprochement du résultat net et du résultat net par action, voir « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous. Veuillez aussi consulter la rubrique intitulée « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

dans la partie est du gisement continue de recouper de vastes intervalles à teneur élevée, certains résultats récents indiquent 8,9 g/t d'or sur 7 m à 532 m de profondeur.

- **Kittila** – Le forage a prolongé la zone principale de Rimpi au nord, à l'extérieur des ressources minérales actuelles, avec des points saillants allant jusqu'à 5,0 g/t d'or sur 9,2 m à 1 141 m de profondeur. En outre, le forage a prolongé la minéralisation de la zone Rimpi dans l'axe de plongée de la zone Roura dans les zones Parallel et Sisar, avec des intervalles allant jusqu'à 5,0 g/t d'or sur 4,9 m à 1 199 m de profondeur.

- **LZ5** – Le forage continue d'élargir l'enveloppe des ressources minérales, qui s'étend maintenant jusqu'à une profondeur de 950 m, avec des points saillants comprenant 3,0 g/t d'or sur 30,0 m à 671 m de profondeur et 3,7 g/t d'or sur 10,1 m à 840 m de profondeur. Des ressources minérales présumées devraient s'ajouter à des profondeurs comprises entre 770 et 950 m d'ici la fin de l'année 2023.

- **Goldex** – Le forage intercalaire dans le secteur 3 de la zone sud a produit des résultats à teneur élevée, y compris 9,8 g/t d'or sur 15,5 m à 1 246 m de profondeur et 6,0 g/t d'or sur 12,0 m à 1 274 m de profondeur. Le forage initial dans la zone W (à environ 200 m à l'ouest du gisement principal de Goldex) a recoupé 1,8 g/t d'or sur 35,0 m à 480 m de profondeur dans une zone ayant un inventaire minéralisé historique.

- **L'acquisition des actifs canadiens de Yamana et du projet en coentreprise cuivre-zinc de San Nicolás détenu à parts égales avec Teck est terminée**

  - **Transaction Yamana** – La transaction annoncée précédemment visant à acquérir les actifs canadiens de Yamana Gold Inc. (« Yamana ») a été conclue le 31 mars 2023 (la « transaction Yamana »), et la Société possède maintenant 100 % du Complexe Canadian Malartic, du projet Wasamac situé en Abitibi, au Québec, et plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. La clôture de la transaction Yamana renforce encore davantage la présence de la Société dans la ceinture aurifère de l'Abitibi, région à faible risque politique et à fort potentiel géologique, où la Société possède un solide avantage concurrentiel puisqu'elle y exerce ses activités depuis plus de 50 ans.

  - **San Nicolás** – L'entente de coentreprise à parts égales annoncée précédemment entre Teck Resources Limited (« Teck ») et Agnico Eagle relativement au projet de développement du cuivre et du zinc de San Nicolás, situé à Zacatecas, au Mexique, a été conclue le 6 avril 2023. Minera San Nicolás S.A.P.I de C.V., la coentreprise qui détient le projet, travaille maintenant à l'obtention de permis et au développement du projet et prévoit de présenter une étude d'impact environnemental et une demande de permis pour San Nicolás en 2023, et de terminer une étude de faisabilité en 2024

- **Publication du rapport sur le développement durable 2022, illustrant l'engagement continu à l'égard d'un solide rendement en matière d'ESG et mise en œuvre d'un plan d'action pour une stratégie climatique** – En 2022, Agnico Eagle a maintenu ou amélioré le rendement de nombreux indicateurs ESG clés, y compris le rendement en matière de sécurité, la gestion efficace des ressources en eau et l'augmentation de l'effectif autochtone. En outre, les efforts ont été accélérés en 2022 pour que les activités soient résilientes au climat en fixant une cible provisoire de réduction des émissions de carbone de portée 1 et 2 d'ici 2030, et en publiant le premier rapport du plan d'action sur les changements climatiques de la Société

- **Un dividende trimestriel de 0,40 $ par action a été déclaré.**

Conférence téléphonique et diffusion Web demain sur les résultats du premier trimestre de 2023

La haute direction d'Agnico Eagle tiendra une conférence téléphonique le vendredi 28 avril 2023 à **8 h 30 (HE)** afin de discuter des résultats financiers et opérationnels du premier trimestre de 2023 de la Société.

Par diffusion Web :

La conférence téléphonique sera diffusée en direct, en mode audio, sur le site Web de la Société à l'adresse www.agnicoeagle.com.

Par téléphone :

Les personnes qui préfèrent accéder à la conférence par téléphone sont priées de composer le 1 416 764-8659 ou le 1 888 664-6392 (numéro sans frais). Pour vous assurer de pouvoir prendre part à l'événement, veuillez appeler environ cinq minutes avant l'heure fixée.

Au moyen de l'adresse URL :

Pour participer à la conférence téléphonique sans l'aide d'un téléphoniste, vous pouvez vous inscrire et entrer votre numéro de téléphone à https://bit.ly/3VJ2EKh pour recevoir un appel automatisé instantané.

Version archivée :

Veuillez composer le 1 416 764-8677 ou le 1 888 390-0541 (numéro sans frais), suivi du code d'accès 175235 suivi du carré. Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence téléphonique jusqu'au 28 mai 2023.

La diffusion Web et les diapositives accompagnant la présentation seront archivées pendant 180 jours sur le site Web de la Société.

Assemblée annuelle

La Société tiendra son assemblée annuelle et extraordinaire (l'« assemblée ») le vendredi 28 avril 2023, à 11 h (HAE). Pendant l'assemblée, la direction fera un survol des activités de la Société.

Format hybride

L'assemblée aura lieu en personne à l'Arcadian Court : 401, rue Bay, Tour Simpson, 8e étage, Toronto (Ontario) M5H 2Y4, ainsi qu'en ligne au : https://meetnow.global/M5UPTSH.

La Société tient une assemblée hybride qui permettra aux actionnaires inscrits et aux fondés de pouvoir dûment désignés de participer en ligne et en personne. La Société fournit le format virtuel afin de donner aux actionnaires une chance égale d'assister et de participer à l'AGA.

Pour obtenir des détails supplémentaires sur la manière d'assister à l'assemblée, ainsi que de communiquer et de voter lors de celle-ci (le tout virtuellement), consultez la circulaire d'information de la direction de la Société datée du 21 mars 2023 et déposée sous le profil de la Société sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur celui d'EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Les actionnaires qui ont des questions sur le vote de leurs actions ou la participation à l'assemblée peuvent communiquer avec les Relations Investisseurs par téléphone au 416 947 1212, par téléphone sans frais au 1 888 822-6714 ou par courriel à info@agnicoeagle.com ou avec le conseiller stratégique auprès des actionnaires et agent de sollicitation de procurations de la Société, Laurel Hill Advisory Group, au 1 877 452-7184 (sans frais en Amérique du Nord), au 1 416 304-0211 (pour les appels à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou par courriel à assistance@laurelhill.com.

Faits saillants au chapitre des résultats financiers et de la production du premier trimestre de 2023

Au premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a déclaré un résultat net de 1 816,9 M$, ou 3,87 $ par action. Ce résultat comprend les éléments suivants (nets d'impôt) : un gain de réévaluation découlant de l'acquisition des 50 % restants du complexe Canadian Malartic de 1 543,4 M$ (3,29 $ par action), les coûts de transaction liés à l'acquisition des actifs canadiens de Yamana de 12,5 M$ (0,03 $ par action), des gains de change sur les passifs d'impôt différé de 10,6 M$ (0,02 $ par action) et des gains à la valeur du marché de 4,1 M$ (0,01 $ par action) sur le portefeuille de placements de la Société.

Exception faite de ces éléments, le résultat net ajusté du premier trimestre de 2023 se chiffre à 271,3 M$ (0,58 $ par action). Au premier trimestre de 2022, la Société avait déclaré un résultat net de 119,1 M$, ou 0,31 $ par action.

Le résultat net du premier trimestre de 2023 non ajusté présenté plus haut comprend une charge liée aux options sur actions hors trésorerie de 4,7 M$ (0,01 $ par action).

L'augmentation du résultat net au premier trimestre de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable au gain de réévaluation. Ce gain est le résultat de l'application de la comptabilité d'acquisition relative à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, ce qui exige la réévaluation de l'acquisition subséquente de la participation de 50 % antérieurement détenue par la Société dans le complexe Canadian Malartic.

La juste valeur de la participation de 50 % antérieurement détenue par la Société et le gain de réévaluation qui en résulte, ainsi que les justes valeurs attribuées aux actifs acquis et passifs pris en charge sont provisoires, et peuvent faire l'objet d'ajustements après une analyse et une évaluation plus poussées au cours de la période d'évaluation qui ne peut dépasser douze mois à compter de la date d'acquisition.

De plus, la hausse des marges d'exploitation des mines[5] attribuable à la hausse des volumes de ventes (voir l'analyse ci-dessous) et la baisse des autres charges liée à des coûts de transaction moins élevés ont été partiellement annulées par l'augmentation de l'amortissement et des impôts sur le résultat net et sur les mines.

Pour le premier trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 649,6 M$ (608,8 M$ avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement), par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 507,4 M$ (366,0 M$ avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement) pour le premier trimestre de 2022.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement) ont augmenté au premier trimestre de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des volumes de ventes à la suite de la fusion (la « fusion ») entre Agnico Eagle et Kirkland Lake Gold Ltd. (« Kirkland Lake Gold ») par opposition aux 58 jours de production qui ont suivi la fusion en 2022.

Au premier trimestre de 2023, la production d'or payable de la Société a été de 812 813 onces. Cela se compare à la production trimestrielle d'or payable de 660 604 onces au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Si l'on inclut la production totale du trimestre des mines de Kirkland Lake Gold, la production aurifère totale *pro forma* au premier trimestre de 2022 était de 806 329 onces.

La production d'or payable a augmenté au premier trimestre de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'inclusion de jours de production supplémentaires pour la période de 2023, comme il est décrit ci-dessus, aux mines de Detour Lake, Fosterville et Macassa.

---

[5] La marge d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR qui n'est pas une mesure normalisée en vertu des IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure au résultat net, veuillez vous reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous. Veuillez aussi consulter la rubrique intitulée « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

Pour le premier trimestre de 2023, les coûts de production à l'once se sont établis à 804 $, comparativement à 1 002 $ à la période correspondante de l'exercice précédent. Le total des coûts décaissés par once pour le premier trimestre de 2023 s'est établi à 832 $, comparativement à 811 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les coûts de production par once ont diminué au premier trimestre de 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la réévaluation des stocks d'or détenus par Kirkland Lake Gold le 8 février 2022. Une description détaillée des coûts des sites miniers par tonne à chacune des mines est présentée ci-dessous. Le total des coûts décaissés par once a augmenté au premier trimestre de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des ajustements d'inventaire et de la baisse des produits tirés des sous-produits des métaux de la mine LaRonde et de la mine Pinos Altos.

Pour le premier trimestre de 2023, les coûts de maintien tout compris se sont établis à 1 125 $ par once, comparativement à 1 079 $ à la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier trimestre de 2023, les coûts de maintien tout compris par once ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des investissements de maintien, annulée partiellement par la baisse des frais généraux et administratifs.

Maintien d'une solide flexibilité financière même après l'acquisition des actifs canadiens de Yamana

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté pour s'établir à 744,6 M$ au 31 mars 2023, comparativement au solde de 658,6 M$ au 31 décembre 2022, en raison principalement de l'amélioration des marges d'exploitation. Le 30 mars 2023, la Société a retiré 1 G$ de sa facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie et a financé la contrepartie en espèces d'environ 1 G$ payable dans le cadre de la transaction Yamana.

En plus du dividende trimestriel, la Société a augmenté le rendement des actionnaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »). Au premier trimestre de 2023, la Société a racheté 100 000 actions ordinaires pour 4,8 M$ dans le cadre de l'OPRCNA. Entre le début de l'OPRCNA (4 mai 2022) et le 31 mars 2023, la Société a racheté 1 669 620 actions ordinaires, pour un total de 74,6 M$. L'OPRCNA permet à la Société d'acheter jusqu'à 500 M$ de ses actions ordinaires (jusqu'à un maximum de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation). Les achats effectués en vertu de l'OPRCNA peuvent se poursuivre jusqu'à un an après la date de début, soit le 4 mai 2022.

La Société a l'intention de demander l'approbation de la TSX pour renouveler l'OPRCNA, en vertu de laquelle elle serait autorisée à acheter jusqu'à concurrence du moindre des nombres suivants soit i) 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation et ii) le nombre d'actions ordinaires que la Société peut acheter pour un prix d'achat global de 500,0 M$, à l'exclusion des commissions. Les achats effectués en vertu de l'OPRCNA peuvent se poursuivre jusqu'à un an à compter de la date de début prévue, soit le 3 mai 2023. S'ils sont approuvés, les achats en vertu de l'OPRCNA seront effectués par l'entremise de la TSX, de la Bourse de New York et de systèmes de négociation alternatifs au Canada ou aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires achetées en vertu de l'OPRCNA seront annulées.

Après la fin du trimestre, le 7 avril 2023, Moody's a revu à la hausse sa perspective de notation de crédit de la Société, la faisant passer de « stable » à « positive », tout en confirmant la cote de crédit « Baa2 », qui témoigne de la solidité de la Société et de son profil de crédit tout en maintenant un faible effet de levier et des politiques financières prudentes. Le 20 avril 2023, la Société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières qui offre une facilité de crédit à terme non garantie de 600 M$ (la « facilité de crédit à terme »). La Société s'attend à retirer l'intégralité de la facilité de crédit à terme le 28 avril 2023 et utilisera le produit pour rembourser partiellement les montants tirés de la facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie. La facilité de crédit à terme arrive à échéance et toute dette en vertu de celle-ci est exigible et payable le 21 avril 2025. La facilité de crédit à terme est offerte sous forme d'avance unique en dollars américains au taux SOFR et au taux de base, établie au taux applicable majoré d'une marge qui varie de 0,00 % à 2,00 % selon la cote de crédit de la Société. La facilité de crédit à terme peut être remboursée à l'avance sans pénalité. Au 31 mars 2023, la dette nette[6] de la Société s'élevait à 1 597,9 M$.

[6] La dette nette est une mesure non conforme aux PCGR qui n'est pas une mesure normalisée en vertu des IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure à la dette à long terme, veuillez vous reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous. Veuillez aussi consulter la rubrique intitulée « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

Environ 57 % de l'exposition estimée restante en dollars canadiens de la Société pour 2023 est couverte à un prix plancher moyen d'environ 1,32 $ CA/$ US. Environ 29 % de l'exposition estimée restante en euros de la Société pour 2023 est couverte à un prix plancher moyen d'environ 1,03 $ US/EUR. Environ 59 % de l'exposition estimée restante en dollars australiens de la Société pour 2023 est couverte à un prix plancher moyen supérieur à 1,45 $ AU/$ US. Environ 33 % de l'exposition estimée restante en pesos mexicains de la Société pour 2023 est couverte à un prix plancher moyen supérieur à 20,70 MXN/$ US. Les prévisions de coûts pour l'exercice 2023 de la Société sont fondées sur des taux de change présumés de 1,32 $ CA/$ US, de 1,10 $ US/EUR, de 1,40 $ A $/$ US et de 20,00 MXN/$ US.

Si l'on inclut le diesel acheté pour les activités de la Société au Nunavut pendant la saison de transport par bateau de 2022 (consommé jusqu'au milieu de l'année 2023), environ 50 % de l'exposition au diesel de la Société pour 2023 est couverte à un prix moyen de 0,80 $ le litre, comparativement aux hypothèses de prévisions des coûts pour 2023 de 0,93 $ par litre. Ces couvertures ont partiellement atténué l'effet des pressions inflationnistes à ce jour et devraient offrir une certaine protection contre l'inflation pour l'avenir.

La Société continuera de surveiller les conditions du marché et prévoit continuer d'augmenter de façon opportune les couvertures de sa monnaie fonctionnelle et du diesel afin de soutenir ses principaux coûts d'intrants de manière stratégique. Les positions de couverture actuelles ne sont pas prises en compte dans les prévisions pour 2023 et les prévisions futures.

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes pour le deuxième trimestre de 2023

Le conseil d'administration d'Agnico Eagle a déclaré un dividende en espèces trimestriel de 0,40 $ par action ordinaire, qui sera versé le 15 juin 2023 aux actionnaires inscrits en date du 1er juin 2023. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes prévues pour l'exercice 2023

Date de clôture des registres	Date de paiement
1er mars 2023*	15 mars 2023*
1er juin 2023**	15 juin 2023**
1er septembre 2023	15 septembre 2023
1er décembre 2023	15 décembre 2023

* Payés
* Dividende déclaré

Régime de réinvestissement des dividendes (en anglais)

Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour obtenir de l'information sur le régime de réinvestissement des dividendes de la Société. Régime de réinvestissement des dividendes (en anglais)

Taux de change international des dividendes

Au premier trimestre de 2023, la Société et la Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare ») ont conclu une entente de services de change de devises en vertu de laquelle Computershare offrira maintenant aux actionnaires de la Société à l'extérieur du Canada et des États-Unis la possibilité de recevoir des dividendes dans leur monnaie locale préférée. Le 17 avril 2023, des formulaires d'inscription et une trousse d'information ont été envoyés aux actionnaires par courrier électronique. Le service sera offert aux actionnaires inscrits à compter du versement du dividende du deuxième trimestre de 2023. Les frais payables dans le cadre du service de change seront acquittés par les actionnaires qui choisissent de s'inscrire au programme. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Computershare par téléphone au 1 800 564-6253 ou en ligne à www.investorcentre.com ou à www.computershare.com/investor.

Dépenses en immobilisations

Au premier trimestre de 2023, les dépenses en immobilisations se sont élevées à 310,5 M$ et les dépenses d'exploration incorporées à 31,3 M$, pour un total de 341,8 M$. Le total des dépenses en immobilisations (y compris les dépenses d'exploration incorporées) est demeuré conforme aux prévisions de l'exercice 2023.

Le tableau qui suit présente les dépenses en immobilisations (y compris les investissements de maintien[7] et les dépenses d'immobilisations de mise en valeur[7] et les dépenses d'exploration incorporées au premier trimestre de 2023.

Dépenses en immobilisations
(en milliers de dollars américains)

	Dépenses en immobilisations* Trimestre clos le 31 mars 2023	Dépenses d'exploration incorporées Trimestre clos le 31 mars 2023
Investissements de maintien		
Complexe LaRonde	15 739	255
Complexe Canadian Malartic	16 584	—
Mine Goldex	4 738	84
Mine de Detour Lake	53 284	—
Mine Macassa	6 390	258
Mine Meliadine	13 077	2 009
Complexe Meadowbank	35 631	—
Projet Hope Bay	2	—
Mine Fosterville	7 669	300
Mine Kittila	8 910	1 425
Mine Pinos Altos	7 997	253
Mine La India	27	—
Total des investissements de maintien	170 048 $	4 584 $
Dépenses d'immobilisations de mise en valeur		
Complexe LaRonde	15 294	—
Complexe Canadian Malartic	29 818	1 203
Mine Goldex	8 011	1 278
Projet Akasaba Ouest	10 369	—
Mine de Detour Lake	22 608	8 467
Mine Macassa	21 050	7 363
Mine Meliadine	16 073	1 807
Projet souterrain Amaruq	331	—
Projet Hope Bay	475	—
Mine Fosterville	3 141	5 963
Mine Kittila	10 696	—
Mine Pinos Altos	2 199	594
Autre	363	—
Total du capital de mise en valeur	140 428 $	26 675 $
Total des dépenses en immobilisations	**310 476 $**	**31 259 $**

* *Exclut les dépenses d'exploration incorporées*

[7] Les investissements de maintien et les dépenses d'immobilisations de mise en valeur sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS. Voir la « Note concernant certaines mesures de rendement » et le « Rapprochement des mesures de rendement non conformes aux PCGR – Rapprochement des investissements de maintien et des états consolidés des flux de trésorerie ».

Le rapport sur le développement durable 2022 témoigne de l'engagement soutenu à l'égard d'un rendement solide au chapitre des facteurs ESG et de la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie sur les changements climatiques

Le 27 avril 2023, Agnico Eagle a publié son rapport sur le développement durable de 2022 (le « rapport »). Le rapport fait le point sur la surveillance, la stratégie, les pratiques et l'approche de gestion des risques de la Société dans les domaines clés de la santé et de la sécurité, des questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et sur le rendement historique en matière de durabilité de toutes les activités minières.

Le rapport marque la 14e année où la Société a produit un compte rendu détaillé de son rendement au chapitre des facteurs ESG. Le rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), il respecte les principes énoncés par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TFCD) et comprend des indicateurs supplémentaires propres à l'industrie minière provenant des données et paramètres sur les métaux et les mines du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »).

Le thème du rapport, « Nous sommes en charge du secteur minier » (we make mining work), reflète l'approche de longue date de la Société visant à exploiter les ressources minérales de façon responsable au profit de tous.

Partout où nous exerçons nos activités, nous prenons la responsabilité de l'exploitation minière :

Assurer un rendement solide au chapitre des facteurs ESG – En 2022, la Société a maintenu ou amélioré son rendement relatif à plusieurs indicateurs ESG clés, notamment en inscrivant le meilleur rendement en matière de sécurité et de fréquence des incidents en plus de 65 ans d'existence, et aucun incident environnemental important significatif n'a été signalé. Elle a également assuré une gestion efficace de l'eau (recyclage de 78 % de l'eau pour utilisation opérationnelle et réduction de la consommation d'eau douce par once d'or produite), et a augmenté son effectif autochtone. La Société a continué d'investir et de contribuer dans les collectivités où elle exerce ses activités, grâce à des investissements communautaires combinés de 16 M$ et de 1,4 G$ dans l'approvisionnement local en 2022.

Lutter contre les changements climatiques et travailler à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 – En 2022, Agnico Eagle a redoublé d'efforts pour devenir résiliente aux changements climatiques en fixant une cible provisoire de réduction des émissions de carbone de portée 1 et 2 de 30 % d'ici 2030, en réalisant les évaluations du risque des risques physiques propres à chacun des sites miniers, en effectuant la planification préliminaire de scénarios et en publiant le premier rapport sur les mesures prises par l'entreprise en matière de climat. Le profil des gaz à effet de serre (« GES ») de la Société, avec une intensité de 0,4 tonne d'équivalent CO_2 pour chaque once d'or produite, continue de positionner Agnico Eagle comme un producteur aurifère à faible intensité de GES. Le rapport fournit également une estimation des émissions de portée 3.

Offrir un excellent milieu de travail – La Société s'engage à offrir un milieu de travail sécuritaire, diversifié, inclusif et collaboratif à ses employés. En 2022, l'entreprise a lancé Sanajiksanut au Nunavut, un programme d'embauche sur mesure conçu pour renforcer l'autonomie de la main-d'œuvre inuite et stimuler sa croissance. En appui de la diversité des genres, six femmes ont été accueillies dans un programme de bourses et de perfectionnement en mémoire de l'ancienne directrice d'Agnico Eagle, Leanne Baker. Agnico Eagle Mexico a été nommé parmi les meilleurs endroits où travailler au Mexique 2022 pour son engagement à créer un milieu de travail sécuritaire, sain et stimulant.

Investissements communautaires – Être un membre digne de confiance et apprécié des collectivités associées à nos activités demeure un principe fondamental et une priorité pour Agnico Eagle. En 2022, les employés de la mine Fosterville ont déployé de grands efforts pour aider les collectivités de la région de Victoria centre à se remettre des inondations dévastatrices qui ont frappé la région à la fin de l'année, et la Société a promis 750 000 $ A pour aider la collectivité à se remettre de cette catastrophe. La Société a également collaboré avec le gouvernement du Sonora, au Mexique, à la construction d'un puits d'approvisionnement en eau à Tarachi, bénéficiant à 358 personnes. La Société continue de soutenir les groupes vulnérables, notamment en commanditant un programme FoodShare (qui protège l'accès aux aliments) à Bendigo, en Australie, et en tenant des collectes d'aliments. En 2022, la Société a investi 5,6 M$ dans la communauté de la santé dans l'ensemble de l'organisation.

Exploitation minière responsable – La Société s'engage à être une entreprise d'exploitation minière responsable et à contribuer au développement durable des régions où elle exerce ses activités. La Société appuie depuis longtemps des cadres de développement durable reconnus à l'échelle internationale, y compris l'initiative Vers le développement minier durable (« VDMD »), les principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (« PGMP ») les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (« RPSFP »), la norme Conflict-Free Gold Standard et le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques.

Le rapport sur le développement durable 2022 de la Société est accessible ici.

Le point sur les principaux facteurs de valeur et les projets de pipeline

Les faits saillants sur les principaux facteurs de valeur (projet Odyssey, mine de Detour Lake et optimisation des biens et des immobilisations, y compris la capacité excédentaire prévue du concentrateur en Abitibi, au Québec,) et le projet de Hope Bay sont présentés ci-dessous. Les détails sur certains projets d'expansion des mines (puits de Macassa et nouveau système de ventilation, puits de Kittila, Meliadine phase 2 et mine souterraine d'Amaruq) sont présentés dans les sections applicables sur l'exploitation du présent communiqué.

Projet Odyssey

Les travaux d'aménagement souterrain et de construction en surface ont bien progressé au premier trimestre de 2023. L'aménagement souterrain qui se fait par la rampe d'accès a maintenant atteint le fond du gisement d'Odyssey Sud ainsi que le point d'accès du puits au niveau 54. Les travaux de fonçage du puits ont également commencé.

Le premier sautage de production a eu lieu au gisement Odyssey Sud à la fin de mars 2023, et les activités souterraines sont en bonne voie pour atteindre une production d'environ 50 000 onces d'or en 2023.

Seize appareils de forage sont actuellement en activité sur la propriété Canadian Malartic, y compris cinq appareils de forage souterrains dans les zones Odyssey Sud et internes d'Odyssey; quatre appareils de forage en surface axés sur l'expansion et le forage intercalaire du gisement East Gouldie; quatre plateformes de forage pour sonder de nouvelles cibles régionales autour de la mine Odyssey et des mines de Canadian Malartic, et trois plateformes de forage pour sonder des cibles près de la surface sur la propriété de Camflo.

Au cours du premier trimestre de 2023, en fonction d'une participation à 100 %, 22 358 m de forage dont les coûts sont passés en charges imputées et 33 506 m de forage capitalisé ont été réalisés. Le forage visait plusieurs zones qui font partie de la mine Odyssey, y compris le forage intercalaire du gisement East Gouldie à partir de la surface et des zones internes d'Odyssey et d'Odyssey Sud à partir de la rampe d'exploration.

Le forage d'exploration a également permis de continuer à sonder la zone minéralisée élargie d'East Gouldie et a étendu latéralement la zone à l'est et à l'ouest. Le forage d'exploration régional était principalement axé sur une première phase d'étude du potentiel près de la surface autour de l'ancienne mine Camflo, située à 4,0 km au nord-est de l'infrastructure de la mine Odyssey.

La Société prévoit de fournir une mise à jour sur la mine Odyssey ainsi qu'une étude interne, en plus des résultats d'exploration et des plans d'exploration sur l'ensemble des terrains de Canadian Malartic en juin 2023.

Mine de Detour Lake

Au premier trimestre de 2023, le concentrateur a établi un record sur le plan du débit pour un premier trimestre et les activités ont continué de mettre l'accent sur l'optimisation des processus du concentrateur et l'amélioration de la disponibilité dans le but d'atteindre et de potentiellement dépasser un débit de 28,0 TMPA.

En 2023, en ce qui a trait au concentrateur, les efforts seront concentrés sur l'amélioration du temps d'exécution, la surveillance du débit plus élevé et l'amélioration des connaissances de la Société au sujet de l'usure normale de l'équipement afin de mieux optimiser et stabiliser le débit.

Au premier trimestre de 2023, le forage d'exploration à Detour Lake était principalement axé sur le forage de conversion de la fosse ouest et le forage d'exploration de diverses cibles régionales. Dix appareils de forage étaient actifs et ont réalisé 5 839 m de forage dont les coûts sont passés en charges et 59 374 m de forage capitalisé.

Au cours du trimestre, environ 20 000 m de forage intercalaire ont ciblé des horizons minéralisés aurifères à l'intérieur et sous les réserves minérales de la fosse ouest pour examiner la continuité des teneurs aurifères entre les trous de forage précédents. Ces zones comprennent des zones à teneur élevée qui font actuellement l'objet d'études pour déterminer le potentiel minier souterrain. Le programme ciblait deux secteurs : à la limite ouest de la fosse ouest et près de la limite est de la fosse ouest.

Les résultats récents des forages intercalaires à la limite ouest des ressources minérales de la fosse ouest correspondent aux résultats du forage initial dans la zone et continuent de définir de vastes zones de minéralisation aurifère contenant des inclusions d'or à teneur élevée. Les points saillants comprennent le trou DLM23-617, qui a recoupé 2,9 g/t d'or sur 30,4 m à 309 m de profondeur; le trou DLM23-631, qui a recoupé 3,0 g/t d'or sur 26,3 m à 294 m de profondeur et 2,6 g/t d'or sur 27,5 m à 450 m de profondeur, y compris 10,7 g/t d'or sur 5 m à 468 m de profondeur; le trou DLM23-641, qui a recoupé 6,7 g/t d'or sur 29,6 m à 424 m de profondeur, y compris 16,2 g/t d'or sur 11,1 m à 431 m de profondeur; le trou DLM23-601, qui a recoupé 4,6 g/t d'or sur 15,4 m à 311 m de profondeur et 2,8 g/t d'or sur 10,1 m à 395 m de profondeur; et le trou DLM23-603, qui a recoupé 3,7 g/t d'or sur 17,3 m à 271 m de profondeur, 3,0 g/t d'or sur 9,7 m à 314 m de profondeur et 3,0 g/t d'or sur 18 m à 410 m de profondeur.

Les derniers résultats du forage intercalaire à la limite est des réserves et des ressources minérales de la fosse ouest confirment de vastes zones de minéralisation aurifère contenant des inclusions d'or à teneur élevée. Les faits saillants des récents forages à la limite nord-ouest de la fosse ouest incluent le trou DLM23-593W, qui a recoupé 3,5 g/t d'or sur 15,1 m à 306 m de profondeur et 3,0 g/t d'or sur 13,1 m à 361 m de profondeur et 2,5 g/t d'or sur 15,8 m à 495 m de profondeur; le trou DLM23-599, qui a recoupé 1,7 g/t d'or sur 57,0 m à 475 m de profondeur et 4,8 g/t d'or sur 25,6 m à 550 m de profondeur; et le trou DLM23-616, qui a recoupé 2,9 g/t d'or sur 25,3 m à 439 m de profondeur et 3,2 g/t d'or sur 20,3 m à 474 m de profondeur.

Le forage d'exploration dans la zone d'extension de la fosse ouest ciblant le corridor de plongée vers l'ouest du gisement, tant au-dessous qu'à l'ouest de la zone de la fosse ouest demeure encourageant. Les résultats du premier trimestre comprennent d'autres vastes intervalles, y compris des intervalles à teneur élevée qui appuient la possibilité de continuer à accroître la minéralisation « hors mine », qui s'étend maintenant à plus de 2,4 km à l'ouest de l'actuelle mine de ressources minérales.

Le forage récent dans la zone d'extension de la fosse ouest confirme davantage l'axe de plongée de l'extension ouest du gisement, avec des points saillants qui comprennent le trou DLM22-579, qui a recoupé 0,9 g/t d'or sur 68,7 m à 824 m de profondeur et 2,8 g/t d'or sur 10,7 m à 872 m de profondeur; le trou DLM22-577, qui a recoupé 2,3 g/t d'or sur 22,4 m à 752 m de profondeur et 14,1 g/t d'or sur 8,4 m à 777 m de profondeur à une distance de 451 m dans l'axe de plongée vers l'ouest de l'actuelle mine de ressources minérales; et le trou DLM22-580, qui a recoupé 4,2 g/t d'or sur 21,3 m à 660 m de profondeur.

Le forage prévu en 2023 à Detour Lake consiste en 14 000 m de forage dont les coûts sont passés en charges et 157 000 m de forage capitalisé.

Les résultats récents de certains forages à Detour Lake sont présentés dans le tableau en annexe et dans la carte en plan et la coupe longitudinale composée ci-dessous.

[Mine de Detour Lake – carte en plan et coupe longitudinale composée]

La Société intègre des données de forage supplémentaires de la fin de 2022 et du premier trimestre de 2023 dans un modèle révisé des ressources minérales qui sera utilisé pour évaluer les scénarios potentiels d'exploitation minière souterraine. Une évaluation interne du potentiel minier souterrain devrait être terminée d'ici le début de 2024.

Optimiser les biens et les immobilisations, y compris la capacité excédentaire du concentrateur dans la région de l'Abitibi

Avec la clôture de la transaction Yamana, la Société prévoit avoir jusqu'à une capacité excédentaire de 40 000 t/j du concentrateur à Canadian Malartic à compter de 2028. En maximisant le débit de production du concentrateur à l'échelle régionale, la Société croit qu'il est possible d'accroître la production aurifère future moyennant des dépenses en immobilisations inférieures et une empreinte environnementale réduite. Des évaluations internes sont en cours pour évaluer le potentiel de production dans les gisements près de la surface de Macassa et dans les gisements AK, Upper Beaver et d'autres gisements satellites de Kirkland Lake, ainsi que du projet Wasamac.

Les gisements près de la surface et gisements AK sont accessibles à partir de la rampe en surface actuelle à Macassa. La production des gisements près de la surface devrait commencer plus tard cette année, tandis que celle des gisements AK pourrait commencer en 2024. La Société réfléchit à des solutions de rechange pour le traitement de ces minerais au complexe LaRonde, qui se trouve à environ 130 km de celui-ci, ce qui permettrait d'éviter les coûts d'immobilisations associés à l'agrandissement du concentrateur à Macassa. La production annuelle moyenne de ces deux gisements pourrait possiblement s'élever entre 20 000 à 40 000 onces d'or, et ce, dès 2024.

Les points saillants du gisement AK au premier trimestre de 2023 comprennent 14,7 g/t d'or sur 5,3 m à 295 m de profondeur dans le trou KLAK-169 et 13,0 g/t d'or sur 4,9 m à 264 m de profondeur dans le trou KLAK-171. Le gisement AK demeure ouvert vers l'ouest et verticalement le long de la limite ouest.

Le projet Upper Beaver a certainement le potentiel pour devenir une mine à faible coût selon les scénarios d'évaluation de la Société, avec une production annuelle de 150 000 à 200 000 onces d'or et des dépenses en immobilisations modérées; la production pourrait commencer en 2029. On évalue actuellement divers scénarios de traitement qui ont le potentiel de réduire les coûts d'immobilisations initiaux, y compris le transport du minerai jusqu'au concentrateur de Canadian Malartic pour traitement. La mise à jour de l'évaluation technique interne du projet devrait être terminée vers la fin de 2023.

Avant la clôture de la transaction Yamana, Yamana avait effectué 29 forages totalisant 14 673 m lors du projet Wasamac dans la région de l'Abitibi, au Québec.

Les objectifs du programme de forage étaient de convertir le gisement principal à Wasamac, avec des résultats de 4,7 g/t d'or sur 54,1 m à 463 m de profondeur dans le trou WS22-589, et d'étudier les extensions verticales et latérales de minéralisation à l'ancienne mine Francoeur, qui fait partie du projet Wasamac.

La Société examine les résultats des programmes et études d'exploration qui ont été réalisés récemment dans le cadre du projet Wasamac et évalue le potentiel à la hausse de l'exploration avant de poursuivre les travaux. La mise à jour de l'évaluation technique du projet devrait être terminée vers la fin de 2023. Pour obtenir plus de détails sur le projet Wasamac, veuillez consulter le communiqué publié par Agnico Eagle le 16 février 2023.

Hope Bay – Le forage se poursuit à Doris et à Madrid; confirmation et extension de plusieurs zones à teneur élevée

Les activités de forage d'exploration à Hope Bay se sont poursuivies au premier trimestre de 2023 : six appareils de forage étaient en activité en surface aux gisements Doris et Madrid, et trois appareils de forage était en activité dans la partie souterraine ont été exploités en surface à Doris, pour un total de 39 859 m dans 79 trous.

À Doris, le trou HBBCO23-153 d'or a recoupé 15,0 g/t sur 6,4 m à 422 m de profondeur pour étendre la longueur verticale de la charnière de plis BCO, qui est un filon à teneur élevée dans la zone BCO. Le trou HBD23-071 a prolongé la zone BCO de 200 m au sud latéralement et dans l'axe de plongée de la minéralisation connue, recoupant 17,1 g/t d'or sur 4,8 m à une profondeur verticale de 607 m.

Les travaux d'aménagement souterrain ont progressé au cours du trimestre, ce qui a permis de procéder à un forage d'exploration pour évaluer d'autres cibles dans les zones BCO et BCN au sud à partir du sous-sol.

Au gisement Madrid, au cours du premier trimestre de 2023, le forage d'exploration s'est déplacé vers des forages d'extension plus larges et espacés de 100 m ou plus de la minéralisation connue dans les zones de Naartok East, Spur, Suluk et Patch 7. Les points saillants comprennent le trou HBM23-065 qui a recoupé 6,8 g/t sur 3,7 m à une profondeur de 336 m. Nous attendons les résultats du forage d'extension à Suluk et Patch 7.

Des forages sont également prévus cette année sur des cibles régionales à l'extérieur de l'empreinte du gisement principal, y compris le prolongement sud de la structure géologique de Doris située à un kilomètre à l'est du gisement de Madrid.

À la mine de Hope Bay en 2023, la Société prévoit d'effectuer 72 200 m de forage dans le cadre d'un programme d'exploration de 30,6 M$ qui comprend 30 800 m de forage d'exploration souterrain au gisement Doris pour explorer les extensions de la minéralisation et ajouter possiblement des réserves et des ressources minérales dans la zone BTD au nord et dans les zones BCO, BCN et West Valley sous le dyke. La Société prévoit d'engager 17,3 M$ pour 41 400 m de forage en surface dans les zones d'exploration autour de la mine Doris, entre les gisements Doris et Madrid, et autour du gisement de Madrid, dans le but d'ajouter des réserves et des ressources minérales au projet.

La Société continue de faire progresser une étude technique interne évaluant des scénarios de production plus importants pour Hope Bay.

Agnico Eagle conclut l'acquisition des actifs canadiens de Yamana; l'intégration est en cours

Le 31 mars 2023, la Société a conclu la transaction Yamana annoncée précédemment, en vertu de laquelle elle a acquis certains partenariats et filiales qui détiennent des participations dans les actifs canadiens de Yamana Gold Inc. (« Yamana »), notamment le complexe Canadian Malartic. Dans le cadre de la transaction Yamana, Pan American Silver Corp. a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Yamana.

À la conclusion de la transaction Yamana, Agnico Eagle a maintenant la propriété exclusive (100 %) du complexe Canadian Malartic, du projet Wasamac situé en Abitibi, au Québec, et de plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. Au cours des 18 derniers mois, la Société a renforcé sa présence dans la ceinture aurifère de l'Abitibi, une région qu'elle considère comme étant à faible risque politique et à fort potentiel géologique, et où elle possède un solide avantage concurrentiel puisqu'elle y exerce ses activités depuis plus de 50 ans. La production de la Société dans la ceinture aurifère de l'Abitibi devrait être entre 1,9 million d'onces et 2,1 millions d'onces d'or par année jusqu'en 2025. En outre, la Société estime qu'elle a la capacité unique de monétiser la capacité supplémentaire future du concentrateur du complexe Canadian Malartic, compte tenu de ses activités importantes et de sa position stratégique dans la région.

Les prévisions concernant la production et les coûts de la Société pour 2023 tenaient compte d'une participation de 50 % dans la propriété Canadian Malartic pour les trois premiers mois de 2023 et de 100 % pour les neuf derniers mois de l'année, ce qui correspond à la date de clôture de la transaction Yamana. Pour obtenir plus de détails sur les prévisions 2023 de la Société, veuillez consulter son communiqué publié le 16 février 2023.

Pour de plus amples renseignements sur la transaction Yamana, veuillez consulter les communiqués publiés par la Société les 4 novembre 2022 et 31 mars 2023.

Agnico Eagle et Teck Resources concluent une entente de coentreprise concernant le projet de cuivre et de zinc de San Nicolás, au Mexique

Le 6 avril 2023, la Société et Teck Resources ont conclu l'entente de coentreprise à parts égales annoncée précédemment concernant le projet de développement du cuivre et du zinc de San Nicolás, situé à Zacatecas, au Mexique. Aux termes de l'entente, Agnico Eagle a souscrit une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN »), une filiale mexicaine en propriété exclusive de Teck, pour 580 M$ US. Agnico Eagle versera le montant au moment où les coûts d'étude et de développement seront engagés par MSN. Aux fins de gouvernance, Agnico Eagle sera considérée comme un actionnaire à 50 % de MSN une fois l'entente conclue, peu importe le nombre d'actions émises au nom d'Agnico Eagle ou de ses filiales, sauf dans certaines circonstances de défaut.

MSN travaille maintenant à l'obtention de permis et à l'élaboration du projet et envisage de présenter une étude d'impact environnemental et une demande de permis pour San Nicolás en 2023, et prévoit de terminer une étude de faisabilité en 2024. Le financement d'Agnico Eagle pour MSN au cours des deux premières années devrait s'élever à environ 50 M$.

Pour de plus amples renseignements sur la transaction San Nicolás, veuillez consulter le communiqué émis conjointement par la Société et Teck datés du 16 septembre 2022 et du 6 avril 2023.

RÉGION DE L'ABITIBI, AU QUÉBEC

Agnico Eagle est le principal producteur d'or du Québec grâce à une participation de 100 % dans le complexe de LaRonde, qui comprend les mines LaRonde et LZ5), la mine Goldex, et, au 31 mars 2023 après la clôture de la transaction Yamana, une participation de 100 % dans le complexe Canadian Malartic. Ces mines sont situées dans un rayon de 50 km l'une de l'autre, ce qui est une source de synergies sur le plan de l'exploitation et permet la mise en commun de l'expertise technique.

Complexe LaRonde – Une forte productivité souterraine entraîne un solide rendement d'exploitation au premier trimestre de 2023

La mine LaRonde, propriété exclusive de la Société au nord-ouest du Québec, est entrée en production commerciale en 1988. La propriété LZ5 est adjacente à la mine LaRonde du côté ouest; les exploitants précédents avaient exploité la zone à ciel ouvert. Le projet LZ5 est entré en production commerciale en juin 2018.

Complexe LaRonde – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	707	735
Tonnes de minerai traitées par jour	7 867	8 167
Teneur en or (g/t)	3,72	4,72
Production aurifère (onces)	**79 607**	**105 037**
Coûts de production par tonne ($ CA)	118 $	108 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)[8]	157 $	121 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	778 $	596 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	958 $	560 $

La production d'or au premier trimestre de 2023 a diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des teneurs aurifères et débits liée à des changements apportés à la séquence d'extraction à la mine LaRonde (pour de plus amples renseignements, consultez le communiqué du 16 février 2023).

[8] Les coûts des sites miniers par tonne représentent une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure aux coûts de production, veuillez vous reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance non conformes aux PCGR » ci-dessous. Veuillez aussi consulter la rubrique intitulée « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

Les coûts de production par tonne au premier trimestre de 2023 ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des coûts unitaires pour les produits consommables, combinée à une baisse des débits de production au concentrateur, partiellement annulée par le moment choisi pour l'inventaire des stocks de concentrés invendus. Les coûts de production par once au premier trimestre de 2023 ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des coûts de production par tonne et de la baisse des teneurs aurifères, annulées partiellement par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse du coût unitaire des fournitures combinée à une baisse des débits de production au concentrateur. Le total des coûts décaissés par once au premier trimestre de 2023 a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts des sites miniers par tonne, de la baisse des teneurs aurifères et des produits tirés de la vente des sous-produits de métaux, partiellement compensées par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Faits saillants opérationnels

- En 2023, l'exploitation minière à la mine LaRonde se fera sans pilier et sera combinée à un plan de mise en valeur ajusté pour gérer la sismicité à l'intérieur de la mine, ce qui entraînera une baisse du taux d'extraction par rapport à l'exercice précédent.

- Au premier trimestre de 2023, la production d'or a été plus élevée que prévu en raison d'une excellente productivité souterraine. Le rendement des travaux d'aménagement souterrains à la mine LaRonde a dépassé les attentes de plus de 450 m à la suite de la livraison de l'équipement de boulonnage et de la mise en œuvre d'un plan de formation au deuxième semestre de 2022. L'aménagement souterrain à la mine LZ5 a également bien progressé et respecte les délais. Le rendement des travaux d'aménagement est essentiel pour assurer la flexibilité opérationnelle en 2023.

- L'installation de traitement de LZ5 sera mise en arrêt vers la fin du troisième trimestre de 2023 afin de tirer parti de la capacité excédentaire d'environ 2 000 t/j du concentrateur de LaRonde. Au troisième trimestre de 2023, un arrêt de sept jours est prévu au concentrateur LaRonde et certains ajustements seront apportés au circuit du cuivre pour le traitement futur du concentré de cuivre d'Akasaba Ouest.

Faits saillants du projet

- La production dans la zone 11-3 de la mine LaRonde devrait commencer au troisième trimestre de 2023, comme prévu. L'aménagement nécessaire de rampes et la conception du système de remblayage en pâte sont en cours. La zone 11-3 devrait ajouter de la souplesse au plan de production de la mine LaRonde

Faits saillants de l'exploration

- À LZ5, au premier trimestre de 2023, le forage dans la propriété Ellison a confirmé davantage la continuité de la minéralisation aurifère de la zone 5 à une profondeur de 950 m. Parmi les faits saillants, mentionnons le trou BZ-2022-032, qui a recoupé 3,0 g/t d'or sur 30,0 m à 671 m de profondeur, et le trou BZ-2022-028 qui a recoupé 3,7 g/t d'or sur 10,1 m à 840 m de profondeur. Des ressources minérales présumées devraient s'ajouter à des profondeurs comprises entre 770 et 950 m d'ici la fin de l'année 2023.
- En 2023, les activités d'exploration et de développement au complexe LaRonde comprennent le prolongement de 1 060 m vers l'ouest de la galerie d'exploration au niveau 215 afin de fournir des plateformes de forage pour évaluer les extensions verticales des zones connues de la propriété Bousquet et sous le gisement LZ5. Les travaux de forage devraient commencer au deuxième semestre de l'année.

Complexe Canadian Malartic – Début de la production souterraine à Odyssey; les activités de construction en surface et d'aménagement souterrain à Odyssey continuent leur progression

En juin 2014, Agnico Eagle et Yamana ont chacune acquis une participation de 50 % dans la mine Canadian Malartic. Sauf indication contraire, toutes les données relatives aux volumes présentées dans cette section tiennent compte de la participation de 50 % de la Société dans le complexe Canadian Malartic au cours du trimestre. La mise en valeur du projet souterrain Odyssey a été approuvée en février 2021. À la suite de la clôture de la transaction Yamana le 31 mars 2023, la Société détiendra une participation de 100 % dans le complexe Canadian Malartic.

Mine Canadian Malartic – Statistiques d'exploitation*

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers) (100 %)	4 524	4 824
Tonnes de minerai traitées par jour (100 %)	50 267	53 600
Teneur en or (g/t)	1,19	1,16
Production aurifère (onces)	**80 685**	**80 509**
Coûts de production par tonne ($ CA)	34 $	30 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)	39 $	34 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	710 $	707 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	794 $	792 $

*Les statistiques d'exploitation pour le premier trimestre de 2023 tiennent compte d'une participation à 50 % d'Agnico Eagle dans la mine Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement, et 100 % par la suite.

Pour le premier trimestre 2023, la production d'or a augmenté légèrement en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de teneurs aurifères et de taux de récupération aurifère plus élevés, hausse partiellement annulée par la baisse des débits au concentrateur. Comme prévu, à compter de février 2022, les débits du concentrateur ont été réduits à environ 51 500 t/j » (en fonction d'une participation à 100 %) afin d'optimiser le profil de production et les flux de trésorerie pendant la transition au traitement du minerai provenant du projet souterrain Odyssey.

Les coûts de production par tonne ont augmenté au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des coûts d'extraction découlant de l'augmentation des coûts du carburant et des coûts d'entretien. Les coûts de production par once au premier trimestre de 2023 ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons qui ont entraîné la hausse des coûts de production par tonne, annulée partiellement par l'augmentation des teneurs en or et l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs susmentionnés pour l'augmentation des coûts de production par tonne. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement des facteurs susmentionnés pour l'augmentation des coûts de production par once.

Faits saillants opérationnels

- Le projet Odyssey a atteint une fréquence totale des incidents enregistrables (FTIE) de zéro pour le trimestre.
- Le premier sautage de production de la mine souterraine Odyssey a eu lieu en mars 2023, avec une production d'or totale de 2 799 onces provenant principalement du minerai des travaux de mise en valeur. Le traitement du minerai de production devrait commencer au deuxième trimestre de 2023. Dans l'ensemble, les travaux d'aménagement continuent de bien progresser, avec un rendement supérieur aux prévisions. L'aménagement souterrain par rampe d'accès a maintenant franchi le fond du gisement Odyssey Sud et atteint le niveau du premier point d'accès du puits.

- Les activités d'extraction à la fosse de Canadian Malartic ont continué de progresser comme prévu, et l'exploitation de la fosse de Canadian Malartic devrait être terminée à la moitié du deuxième trimestre de 2023. Lorsque la fosse Canadian Malartic sera épuisée, des travaux de préparation seront entrepris pour la gestion des résidus dans la fosse, qui devrait commencer au deuxième semestre de 2024.

Faits saillants du projet et de l'exploration

- Une mise à jour sur la mise en valeur, la construction et l'exploration du projet Odyssey est présentée dans la section « Le point sur les principaux facteurs de valeur et les projets de pipeline » ci-dessus.

Transaction Yamana

- La transaction Yamana a été conclue le 31 mars 2023. Une mise à jour sur la transaction de Yamana est présentée à la rubrique « Agnico Eagle conclut l'acquisition des actifs canadiens de Yamana; l'intégration est en cours » ci-dessus.

Goldex – Rendement opérationnel solide grâce à une forte activité de l'aménagement souterrain et à des teneurs plus élevées; Akasaba Ouest progresse comme prévu

La mine Goldex, propriété exclusive de la Société dans le nord-ouest du Québec, a démarré ses activités de production en septembre 2013 dans les zones M et E. La zone Deep 1 est entrée en production commerciale le 1er juillet 2017. La Société a approuvé en juillet 2022 la mise en valeur du projet Akasaba Ouest, situé à moins de 30 km de Goldex.

Mine Goldex – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	698	743
Tonnes de minerai traitées par jour	7 756	8 256
Teneur en or (g/t)	1,73	1,63
Production aurifère (onces)	**34 023**	**34 445**
Coûts de production par tonne ($ CA)	54 $	45 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)	52 $	46 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	818 $	761 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	810 $	777 $

La production d'or au premier trimestre de 2023 a diminué légèrement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des débits attribuable à la faible disponibilité du minerai dans la zone Deep 1, partiellement compensée par la hausse des teneurs et du tonnage de la zone sud.

Les coûts de production par tonne ont augmenté au premier trimestre de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison du nombre inférieur de tonnes traitées et du moment de l'inventaire des stocks invendus. Les coûts de production par once pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts de production par tonne, annulée partiellement par l'augmentation des teneurs en or et l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Au premier trimestre de 2023, les coûts de production par tonne se sont accrus en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une augmentation des coûts de production souterraine. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que la hausse des coûts miniers par tonne, en partie annulée par les teneurs aurifères plus élevées et l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Faits saillants opérationnels

- Goldex a atteint une production d'or supérieure aux prévisions pour le premier trimestre de 2023, en raison des teneurs aurifères plus élevées et des travaux d'aménagement dans la zone sud.

- Le programme de formation sur l'aménagement souterrain pour le soutien dynamique au sol mis en œuvre au deuxième semestre de 2022 a entraîné des améliorations continues dans l'aménagement souterrain et, au premier trimestre de 2023, le plan de développement a été de plus de 400 m. Ce succès appuiera l'aménagement des zones de production dans la zone sud et la zone Deep 2 prévu pour 2023.

- Le rendement de Goldex en matière de santé et de sécurité au premier trimestre de 2023 a été excellent, sans incident entraînant un arrêt de travail ni blessure entraînant une assignation temporaire.

Projet Akasaba Ouest

- Les travaux au projet Akasaba Ouest ont commencé en septembre 2022 et l'échéancier pour l'enlèvement des morts-terrains a été respecté au premier trimestre de 2023, avec plus de 670 000 tonnes de matériaux enlevés à ce jour. La construction de l'infrastructure de surface progresse également comme prévu, y compris les bureaux, un garage et le traitement de l'eau.

Faits saillants de l'exploration

- Au cours du premier trimestre de 2023, l'exploration à Goldex a continué de cibler le prolongement est de la zone sud dans le secteur 3, dans le but de convertir les ressources minérales en réserves minérales et d'étendre le secteur 3 en profondeur et à l'est sous le niveau 140.

- Les points saillants du forage de conversion dans le secteur 3 comprennent le trou GD128-083, qui a recoupé 4,7 g/t d'or sur 10,5 m à 1 267 m de profondeur; le trou GD128-086, qui a recoupé 4,1 g/t d'or sur 5,3 m à 1 233 m de profondeur et 4,4 g/t d'or sur 5,5 m à 1 225 m de profondeur; le trou GD128-109, qui a recoupé 6,0 g/t d'or sur 12,0 m à une profondeur de 1 274 m; et le trou GD128-111, qui a recoupé 9,8 g/t d'or sur 15,5 m à une profondeur de 1 246 m.

- Un forage d'exploration est également en cours pour vérifier la continuité de la minéralisation jusqu'à une profondeur de 2,3 km dans la zone minière de la zone Deep 3 sous les activités actuelles de la zone Deep 2, et les résultats sont attendus plus tard cette année.

- D'autres forages d'exploration au cours du premier trimestre de 2023 ont recoupé la zone W à des profondeurs relativement basses, à environ 200 m à l'ouest du gisement principal de Goldex, avec un résultat initial de 1,8 g/t d'or sur 35,0 m à 480 m de profondeur dans le trou GD27-053 dans un filon minéralisé présentant une minéralisation du filon de quartz-tourmaline-albite semblable à l'ancienne zone productrice MMx à Goldex

RÉGION DE L'ABITIBI, ONTARIO

Agnico Eagle a acquis les mines de Detour Lake et de Macassa le 8 février 2022 à la suite de la fusion avec Kirkland Lake Gold. Avec l'inclusion de ces deux actifs dans son portefeuille, la Société est maintenant le plus grand producteur d'or en Ontario. De plus, la proximité de ces mines avec les activités de la Société situées en Abitibi, au Québec, devrait offrir des synergies d'exploitation et être propice à des échanges sur le plan technique.

Detour Lake – Meilleur rendement hivernal pour le concentrateur de la mine; les travaux d'exploration pour la conversion et l'évaluation des extensions de minéralisation à l'ouest se poursuivent

La mine de Detour Lake est située dans le nord-est de l'Ontario, à environ 300 km au nord-est de Timmins et à 185 km par la route au nord-est de Cochrane, dans la partie la plus au nord de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

En 1987, Placer Dome Inc. a commencé la production d'or souterraine à la propriété de Detour Lake et pendant les 12 premières années d'exploitation minière (de 1987 à 1999) la production était d'environ 1,7 million d'onces d'or extraites de quelque 14,3 millions de tonnes titrant 3,82 g/t d'or. En 2013, Detour Gold Corporation a relancé la production d'or dans des activités à ciel ouvert. La mine de Detour Lake est maintenant la plus grande mine productrice d'or au Canada, avec les plus grandes réserves d'or et un potentiel de croissance considérable. On estime que la mine a une durée de vie d'environ 30 ans.

Detour Lake – Statistiques d'exploitation*

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	6 397	3 270
Tonnes de minerai traitées par jour	71 078	62 885
Teneur en or (g/t)	0,86	1,03
Production aurifère (onces)	161 857	100 443
Coûts de production par tonne ($ CA)	24 $	46 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)	26 $	24 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	704 $	1 194 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	771 $	600 $

**Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les statistiques d'exploitation sont présentées pour la période du 8 février 2022 au 31 mars 2022.*

La production d'or au premier trimestre de 2023 a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et prend en compte un trimestre complet de production en 2023, comparativement à 51 jours en 2022 après la fusion et l'augmentation du débit du concentrateur, compensée en partie par la baisse des teneurs aurifères.

Les coûts de production par tonne au premier trimestre de 2023 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de l'allocation du prix d'achat aux stocks, qui exige qu'il soit réalisé à la juste valeur au premier trimestre de 2022, et du moment de l'inventaire. Les coûts de production par once ont diminué au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs susmentionnés.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'un ajustement à la baisse des frais de décapage reportés. Le total des coûts décaissés par once au premier trimestre de 2023 a augmenté par rapport à la période précédente en raison des écarts dans les volumes de traitement attribuables au nombre de jours de production à déclarer, ainsi que des coûts plus élevés d'extraction et de concassage.

Faits saillants opérationnels

- Au premier trimestre de 2023, Detour Lake a enregistré son meilleur rendement trimestriel en matière de santé et de sécurité depuis la reprise des activités en 2013.

- Le concentrateur de Detour Lake a également atteint son meilleur rendement au premier trimestre. Historiquement, la mine de Detour Lake traite de plus faibles volumes de minerai en hiver en raison des températures froides et de leur effet sur la manutention des matériaux. Les résultats du premier trimestre sont conformes aux attentes en ce qui concerne la stratégie de croissance de la mine, alors que l'exploitation continue d'optimiser les processus pour augmenter davantage le débit de traitement et adapter sa stratégie d'entretien du concentrateur afin de tenir compte de l'augmentation du tonnage traité.

- Au premier trimestre de 2023, la séquence d'exploitation minière a été ajustée en raison de l'interaction avec de vieux chantiers miniers souterrains à proximité, ce qui a retardé l'atteinte du minerai à teneur élevée à la phase 2.

- Au cours du trimestre, la mine a continué d'augmenter sa production avec la mise en service de quatre camions de transport de plus grande capacité (de catégorie 798). Deux autres camions devraient être mis en service au deuxième trimestre.

Faits saillants du projet et de l'exploration

- Mise à jour sur les nombreuses initiatives entreprises pour augmenter progressivement le débit du concentrateur à 28,0 TMPA d'ici 2025; les scénarios d'expansion possibles et les faits saillants de l'exploration sont présentés dans la section « Le point sur les principaux facteurs de valeur et les projets de pipeline » ci-dessus.

Macassa – La marque des six millions d'onces d'or coulées a été atteinte; excellent rendement opérationnel et des coûts découlant des améliorations continues de la productivité; mise en service terminée du puits nº 4

La mine Macassa, située dans le nord-est de l'Ontario, est entrée en production en 1933. Les activités se sont poursuivies de manière continue, à l'exception de la période entre 1999 et 2002 alors qu'elles ont été suspendues en raison du faible prix de l'or. L'exploitation minière souterraine a repris en 2002 et la production provenait principalement de deux zones de production, soit le complexe minier Sud et la faille Main.

Mine Macassa – Statistiques d'exploitation*

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	87	47
Tonnes de minerai traitées par jour	967	902
Teneur en or (g/t)	23,32	16,64
Production aurifère (onces)	64 115	24 488
Coûts de production par tonne ($ CA)	589 $	871 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)	585 $	523 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	592 $	1 320 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	604 $	787 $

**Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les statistiques d'exploitation sont présentées pour la période du 8 février 2022 au 31 mars 2022.*

La production d'or au premier trimestre de 2023 a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et prend en compte un trimestre complet de production en 2023, comparativement à 51 jours en 2022 après la fusion, ainsi que la hausse des teneurs aurifères et l'augmentation du débit du concentrateur au premier trimestre de 2023.

Les coûts de production par tonne au premier trimestre de 2023 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'allocation du prix d'achat aux stocks, qui exige qu'il soit réalisé à la juste valeur au premier trimestre de 2022, et du moment de l'inventaire. Au premier trimestre de 2023, les coûts de production par once ont diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement des facteurs susmentionnés et des teneurs aurifères plus élevées.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des coûts d'extraction et d'administration. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des teneurs aurifères, annulée partiellement par la hausse des coûts d'extraction et d'administration.

Faits saillants opérationnels

- En janvier 2023, Macassa a souligné la marque de six millions d'onces d'or coulées depuis 1933, année où l'extraction minière a commencé sur la propriété.

- La mine de Macassa a continué de miser sur les gains de productivité réalisés tout au long de 2022, soutenus par une meilleure ventilation, une meilleure adhésion au plan minier, des processus d'entretien améliorés et la mise en service du puits nº 4.

- Au premier trimestre de 2023, la mine de Macassa a enregistré son deuxième meilleur rendement trimestriel en matière de santé et de sécurité depuis la reprise des activités en 2002 (son meilleur rendement a été enregistré au quatrième trimestre de 2022).

Faits saillants du projet

- Le treuil de production du puits nº 4 a été mis en service au cours du premier trimestre de 2023. Les travaux d'aménagement visant à raccorder la nouvelle infrastructure de puits aux zones minières actuelles et les travaux de construction de la station de chargement du convoyeur, des brise-roches et de la poche doseuse ont également été achevés pendant le trimestre. Ces projets devraient améliorer considérablement la manutention des matériaux souterrains à l'avenir.

- La mise à niveau du système de ventilation a progressé comme prévu. L'un des deux ventilateurs de 3 000 chevaux-vapeur a été mis en service au premier trimestre de 2023, et le deuxième devrait être mis en service au deuxième trimestre de 2023.

Faits saillants de l'exploration

- Lors du forage d'exploration à Macassa au cours du premier trimestre de 2023, le trou 58-794 dans la zone SMC a recoupé 26,6 g/t d'or sur 1,9 m à une profondeur de 1 695 m environ 55 m à l'est des ressources minérales actuelles et le trou 53-4699 a recoupé 14,6 g/t d'or sur 1,9 m à une profondeur de 2 039 m dans la zone inférieure de la faille Main à environ 500 m à l'est de la ressource minérale actuelle de la faille Main inférieure.

Nunavut

Agnico Eagle considère le Nunavut comme étant un territoire attrayant et stable sur le plan politique qui présente un énorme potentiel géologique. Avec la mine Meliadine et le complexe Meadowbank de la Société (qui comprend le gisement satellite Amaruq), ainsi que le projet de Hope Bay et d'autres projets d'exploration, le Nunavut pourrait constituer une plateforme opérationnelle stratégique pour la Société susceptible de fournir une production aurifère élevée et de générer d'importants flux de trésorerie pendant plusieurs décennies.

Mine Meliadine – La disponibilité record du concentrateur est la raison d'un deuxième trimestre consécutif de production record

Situé près de Rankin Inlet, dans la région de Kivalliq, au Nunavut, au Canada, le projet Meliadine a été acquis en juillet 2010. La Société détient une participation de 100 % dans cette propriété de 98 222 hectares. En février 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé la construction du projet Meliadine, et la production commerciale a été déclarée le 14 mai 2019.

Mine Meliadine – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	476	432
Tonnes de minerai traitées par jour	5 300	4 800
Teneur en or (g/t)	6,12	6,03
Production aurifère (onces)	**90 467**	**80 704**
Coûts de production par tonne ($ CA)	228 $	230 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)	239 $	241 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	897 $	975 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	937 $	1 002 $

La production d'or au premier trimestre de 2023 a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation du débit de production du concentrateur attribuable à l'augmentation du nombre de tonnes extraites de la fosse à ciel ouvert.

Les coûts de production par tonne au premier trimestre de 2023 ont diminué légèrement par rapport à la période précédente en raison d'un taux minier plus élevé, ce qui a entraîné un ajustement favorable de l'inventaire des piles de stockage et la hausse des coûts de décapage reportés, baisse partiellement compensée par la hausse des coûts découlant des volumes supplémentaires extraits de la fosse à ciel ouvert et des frais d'entretien liés aux pressions exercées sur les coûts de la main-d'œuvre et du transport. Les coûts de production par once au premier trimestre de 2023 ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et des teneurs aurifères plus élevées.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs qui ont entraîné une baisse des coûts de production par tonne. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs qui ont entraîné une baisse des coûts de production par tonne.

Faits saillants opérationnels

- Malgré le froid extrême qui a freiné les activités à l'extérieur pendant plusieurs jours au premier trimestre de 2023, la mine Meliadine a dépassé ses objectifs en ce qui concerne le transport du minerai et la totalité des matériaux transportés de la fosse à ciel ouvert en raison de la séquence d'extraction accélérée au cours du trimestre.

- Dans la mine souterraine de Meliadine, les travaux d'aménagement latéral ont donné de bons résultats. Une étape importante a été franchie au premier trimestre avec les modifications apportées à la rampe n° 1, ce qui permettra d'améliorer la manœuvrabilité et d'augmenter des charges utiles lors du transport à partir de cette rampe, favorisant une plus grande souplesse opérationnelle.

- Meliadine a atteint un débit trimestriel record au premier trimestre de 2023 en raison de la disponibilité record du concentrateur. Cependant, les teneurs aurifères plus faibles que prévu du minerai extrait à partir des chantiers souterrains à la limite des zones minéralisées qui présentent une plus grande complexité ont entraîné une baisse légère de la production d'or par rapport aux prévisions.

- Meliadine a obtenu la certification en vertu du Code international de gestion du cyanure pour le transport du cyanure au cours du premier trimestre de 2023.

Faits saillants du projet

- La deuxième phase des travaux d'agrandissement du concentrateur devrait être terminée au milieu de 2024, et l'accélération du taux de traitement devrait permettre d'atteindre des débits de 6 000 t/j d'ici la fin de 2024. Le temps froid a nui à la productivité, entraînant des retards mineurs dans la construction extérieure du bâtiment du circuit de lixiviation au carbone (CIL) et du filtre presse. Les travaux de construction de la centrale électrique, du bâtiment de broyage secondaire et de la deuxième prise d'air souterraine de la mine ont continué de progresser.

- Le mandat a été établi entre les parties du groupe consultatif sur les zones terrestres, ce qui a permis le début des travaux de construction de la future conduite d'eau.

Faits saillants de l'exploration

- Au cours du premier trimestre, le forage d'exploration à Meliadine a totalisé 74 trous (18 480 m) et ciblé les extensions verticales des zones minéralisées dans la partie centrale des gisements de Tiriganiaq et de Wesmeg. Le forage a été effectué à partir de la surface et de la nouvelle rampe d'exploration qui fournit une plateforme à environ 460 m de profondeur et s'étend plus profondément vers l'ouest. La rampe permet de procéder à une évaluation efficace du gisement dans l'axe de plongée du corps minéralisé sous les 700 mètres de profondeur, ce qui a toujours été la limite inférieure du forage en surface à Tiriganiaq.

- À Tiriganiaq, un récent intervalle dans le trou ML425-9740-D5 a donné 17,2 g/t d'or sur 4,9 m à 770 m de profondeur et le trou de forage ML425-9740-D36 a recoupé 7,5 g/t d'or sur 8,0 m à 893 m de profondeur, ce qui représente l'intervalle le plus profond à ce jour sur la propriété.

- À Wesmeg, le forage intercalaire dans la partie est du gisement continue de recouper de vastes intervalles à teneur élevée, certains résultats récents indiquent 8,9 g/t d'or sur 7,0 m à 532 m de profondeur dans le trou ML400-10200-D10.

- Les intervalles de minerai aurifère forés récemment dans les gisements Tiriganiaq et de Wesmeg sont situés jusqu'à environ 250 m et 100 m, respectivement, sous l'enveloppe des ressources minérales actuelle, et la Société prévoit que ces résultats influeront de manière positive sur la mise à jour des ressources minérales à la fin de l'année.

- Les résultats récents des extensions est et verticale des gisements de Tiriganiaq et de Wesmeg suggèrent que la rampe d'exploration devrait être prolongée vers ces zones de minéralisation, qui présentent un bon potentiel d'ajout de ressources minérales après d'autres forages d'exploration.

- Les résultats récents de certains forages des gisements Tiriganiaq et Wesmeg dans la propriété de Meliadine sont présentés dans le tableau en annexe et dans la carte en plan et la coupe longitudinale composée ci-dessous.

[Mine Meliadine – Carte en plan et coupe longitudinale composée]

Complexe Meadowbank – Solide production d'or grâce à des teneurs aurifères plus élevées dans la fosse à ciel ouvert et à l'apport de la mine souterraine d'Amaruq

Le complexe Meadowbank détenu à 100 % par la Société est situé à environ 110 km par la route au nord de Baker Lake dans le district de Kivalliq, au Nunavut, au Canada. Le complexe comprend la mine et le concentrateur de Meadowbank ainsi que le gisement satellite Amaruq, qui est situé à 50 km au nord-ouest de la mine Meadowbank. La mine Meadowbank a entamé la production commerciale en mars 2010, et les activités minières à la mine se sont terminées au quatrième trimestre de 2019.

L'exploitation minière d'Amaruq utilise l'infrastructure du site minier de Meadowbank ainsi que l'infrastructure supplémentaire construite sur le site d'Amaruq. Le minerai extrait à Amaruq est transporté au moyen de camions de longue distance de type hors route vers le site du concentrateur de Meadowbank aux fins de traitement. Le gisement satellite Amaruq est entré en production commerciale le 30 septembre 2019.

Complexe Meadowbank – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	983	892
Tonnes de minerai traitées par jour	10 922	9 911
Teneur en or (g/t)	3,91	2,26
Production aurifère (onces)	**111 110**	**59 765**
Coûts de production par tonne ($ CA)	176 $	137 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ CA)	174 $	156 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	1 170 $	1 618 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	1 134 $	1 811 $

La production d'or au premier trimestre de 2023 a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des teneurs aurifères plus élevées des fosses à ciel ouvert de Whale Tail et IVR et de la mine souterraine Amaruq, ainsi que du débit plus élevé du concentrateur en raison de l'ajout du matériau provenant de l'exploitation minière souterraine.

Au premier trimestre de 2023, les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du début de l'exploitation minière souterraine à Amaruq, du moment des ventes d'inventaire et de la hausse du coût du carburant découlant de l'augmentation du prix du carburant et de la consommation, annulées partiellement par des ajustements favorables des frais de décapage reportés et des stocks. Au premier trimestre de 2023, les coûts de production par once ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des teneurs aurifères et de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, annulée partiellement par le moment des ventes d'inventaire et les raisons susmentionnées qui ont entraîné une augmentation des coûts de production par tonne.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du début de l'exploitation minière souterraine à Amaruq et de la hausse des coûts d'extraction et de traitement liée à l'augmentation des coûts du carburant et des produits consommables, partiellement annulée par des ajustements favorables des frais de décapage reportés et des stocks. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des teneurs aurifères et de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, partiellement compensée par les raisons susmentionnées qui ont entraîné une hausse des coûts des sites miniers par tonne.

Faits saillants opérationnels

- Au premier trimestre de 2023, Meadowbank a enregistré son meilleur taux global combiné de fréquence de blessures depuis 2016.

- Le débit du concentrateur était inférieur à celui prévu pour le trimestre, en raison de la disponibilité inférieure à celle prévue du concentrateur semi-autogène. L'équipe continue de faire progresser les efforts d'optimisation à l'usine de traitement, et augmente graduellement l'utilisation des cylindres de broyage à haute pression, et un dixième réservoir de lixiviation mis en service en février donne de premiers résultats positifs.

- L'aménagement souterrain continue également de s'accélérer et, même si le rythme a été plus faible que prévu pour le premier trimestre de 2023, l'équipe a atteint un rendement record en mars avec 420 m d'avance.

- La Société effectue actuellement la mise à niveau de l'usine de cimentation des remblais mise en service récemment afin d'améliorer la productivité et la fiabilité. Un système mobile temporaire continue d'être utilisé pendant la mise à niveau, et l'usine de cimentation des remblais devrait reprendre ses activités vers le milieu du deuxième trimestre de 2023.

Faits saillants de l'exploration

- Les travaux de forage se sont poursuivis à Amaruq au cours du premier trimestre de 2023, dans le gisement de Whale Tail, avec deux objectifs, soit évaluer la possibilité d'intégrer d'autres chantiers souterrains dans les parties sud-ouest et nord-est du gisement de Whale Tail pour prolonger la durée de vie de la mine; et évaluer la possibilité d'étendre la fosse de Whale Tail vers le sud-ouest et de prolonger davantage la durée de vie des activités à ciel ouvert.

- Parmi les faits saillants récents du forage de cibles souterraines, mentionnons le trou AMQ22-2881, qui a recoupé 7,6 g/t d'or sur 4,2 m à 177 m de profondeur à l'extérieur des réserves minérales actuelles dans le prolongement sud-ouest du gisement de Whale Tail; le trou AMQ22-2919, qui a recoupé 12,2 g/t d'or sur 2,5 m à 453 m de profondeur à l'extérieur des réserves minérales actuelles dans l'extension nord-est en profondeur du gisement de Whale Tail; et 5,5 g/t d'or sur 9,0 m à 485 m de profondeur dans le trou AMQ-350-006 environ 100 m sous les réserves minérales actuelles, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'un prolongement des activités souterraines.

- Voici quelques points saillants du forage à faible profondeur, à environ 150 à 300 m au sud-ouest de la configuration actuelle de la fosse Whale Tail : 5,1 g/t d'or sur 11,2 m à 90 m de profondeur dans le trou AMQ22-2911 et 3,8 g/t d'or sur 10,0 m à 157 m de profondeur dans le trou AMQ22-2895.

Projet de Hope Bay – Les activités de forage ont continué au premier trimestre de 2023; l'évaluation des scénarios de production à plus grande échelle se poursuit

Situé dans la région de Kitikmeot, au Nunavut, au Canada, à environ 125 km au sud-ouest de Cambridge Bay, le projet de Hope Bay a été acquis en février 2021. La Société détient la propriété exclusive (à 100 %) des 191 342 hectares qui comprend des parties des ceintures de roches vertes Elu et de Hope Bay. La ceinture de roches vertes de Hope Bay, longue de 80 km, abrite trois gisements d'or (Doris, Madrid et Boston) avec des réserves et des ressources minérales et plus de 90 cibles d'exploration régionale. Au moment de l'acquisition du projet de Hope Bay, la construction du gisement de Doris était terminée et la production commerciale avait commencé au deuxième trimestre de 2017.

Le 18 février 2022, la Société a annoncé qu'elle avait décidé de maintenir l'arrêt des activités de production à la mine Doris afin de consacrer l'infrastructure du site de Hope Bay à des activités d'exploration. Parallèlement aux activités d'exploration, la Société continue d'évaluer le potentiel d'un scénario de production plus important (visant 350 000 à 400 000 onces d'or par année).

Une mise à jour sur les travaux d'exploration effectués au quatrième trimestre de 2022 est présentée dans la section « Le point sur les principaux facteurs de valeur et les projets de pipeline » ci-dessus.

AUSTRALIE

Agnico Eagle a acquis la mine Fosterville le 8 février 2022 à la suite de la fusion. Fosterville est une mine d'or souterraine à teneur élevée à propriété exclusive, située à 20 kilomètres de la ville de Bendigo, et est la plus grande mine d'or de l'État de Victoria, en Australie. L'exploitation comprend une production d'or à faible coût, ainsi qu'un vaste potentiel d'exploration dans la mine et à l'échelle du district.

Fosterville – Coulage de la quatre millionième once d'or et production solide au premier trimestre de 2023

La production d'or à la mine Fosterville a commencé en 1991 à partir de fosses d'oxyde à ciel ouvert peu profondes et d'activités de lixiviation en tas et a été suspendue en 2001 après l'épuisement du minerai d'oxyde. En 2005, la production

d'or a recommencé en tant qu'exploitation minière de sulfures dans une fosse à ciel ouvert, et les activités minières se sont progressivement transformées en exploitation souterraine. Compte tenu du succès de l'exploration, en particulier de la découverte des zones minéralisées à teneur élevée Eagle et Swan, la production de la mine Fosterville a augmenté rapidement d'une année à l'autre de 2016 à 2020. Le gisement demeure ouvert en profondeur dans les secteurs de Harrier, Lower Phoenix et Robbins Hill.

Mine Fosterville – Statistiques d'exploitation*

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	148	91
Tonnes de minerai traitées par jour	1 644	1 758
Teneur en or (g/t)	18,55	28,13
Production aurifère (onces)	86 558	81 827
Coûts de production par tonne ($ AU)	367 $	1 283 $
Coûts des sites miniers par tonne ($ AU)	343 $	367 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	423 $	1 075 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	396 $	309 $

**Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les statistiques d'exploitation sont présentées pour la période du 8 février 2022 au 31 mars 2022.*

La production d'or au premier trimestre de 2023 a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et prend en compte un trimestre complet de production en 2023, comparativement à 51 jours en 2022 après la fusion et l'augmentation du débit du concentrateur, compensée en partie par la baisse des teneurs aurifères.

Les coûts de production par tonne au premier trimestre de 2023 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'allocation du prix d'achat aux stocks, qui exige qu'il soit réalisé à la juste valeur au premier trimestre de 2022, et du moment de l'inventaire. Les coûts de production par once ont augmenté au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons qui ont entraîné la diminution des coûts de production par tonne, annulée partiellement par la baisse des teneurs aurifères.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison du moment de l'ajustement des stocks. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des teneur aurifères.

Faits saillants opérationnels

- En mars 2023, Fosterville a franchi une étape importante de sa production en coulant sa quatre millionième once d'or depuis le début du projet exploitation minière de sulfures en 2005.

- La production minière continue d'être touchée par les restrictions sur le fonctionnement de la ventilation principale liées aux contraintes de bruit à basse fréquence. La Société a continué d'ajuster la séquence d'extraction pour compenser en partie les répercussions sur la production et a été en mesure de réaliser une solide production trimestrielle malgré les restrictions.

- Des travaux d'atténuation du bruit de basse fréquence ont été réalisés au cours du premier trimestre de 2023, et un essai de huit semaines portant sur diverses vitesses de ventilateur a été mené en collaboration avec la State of Victoria Environmental Protection Authority (« EPA »). La Société estime que les résultats étaient prometteurs, et ceux-ci sont maintenant examinés par l'EPA en ce qui concerne l'avis d'interdiction actuel.

- Au premier trimestre de 2023, l'équipe de sauvetage de la mine Fosterville a effectué une intervention d'urgence dans une mine voisine.

Faits saillants du projet

- Au premier trimestre de 2023, les travaux se sont poursuivis sur l'élévation des murs de l'installation de résidus de flottation, qui est maintenant terminée à plus de 90 %. L'élévation du mur devrait fournir une capacité supplémentaire de stockage des résidus de 17 mois et être achevée au deuxième trimestre de 2023.

Faits saillants de l'exploration

- Le forage d'exploration a repris à la fin du premier trimestre de 2023 dans la zone du Lower Phoenix et de Swan à la mine Fosterville après le prolongement du point de forage P3912 à la mi-mars. Le forage cible également la structure Cardinal dans l'éponte supérieure de la zone Swan, et les résultats sont attendus.

- Le forage de conversion au premier trimestre dans la zone Cygnet, parallèle à la zone Swan, a recoupé 9,8 g/t d'or sur 1,9 m à 1 478 m de profondeur dans le trou UDH4553 et 16,6 g/t d'or sur 1,8 m à 1 377 m de profondeur dans le trou UDH4646.

- À Robbins Hill, le forage d'exploration dans la zone de la faille Curie a donné de bons résultats jusqu'à 100 m à l'extérieur des ressources minérales actuelles, y compris 13,2 g/t d'or sur 4,2 m à 779 m de profondeur dans le trou UDH4479.

- Un examen plus poussé au cours du premier trimestre de la structure de failles mineures nommée Wu identifiée dans l'éponte supérieure de la faille Curie a donné 8,1 g/t d'or sur 7,0 m à 938 m de profondeur au milieu de la structure, qui a été retracée sur une longueur d'environ 300 m.

FINLANDE

La mine Kittila d'Agnico Eagle en Finlande est le principal producteur d'or primaire en Europe. Un puits souterrain devrait être mis en service pendant la première moitié de 2023. Les activités d'exploration se poursuivent pour accroître les réserves et les ressources minérales de la mine Kittila. L'exploration à proximité de la mine reste le principal objectif, mais le gisement demeure ouvert en profondeur et latéralement.

Kittila – Obtient sa deuxième production d'or trimestrielle en importance; les projets d'expansion progressent bien pendant la phase de mise en service.

La mine Kittila, propriété exclusive de la Société dans le nord de la Finlande, est entrée en production commerciale en 2009.

Mine Kittila – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	496	461
Tonnes de minerai traitées par jour	5 511	5 122
Teneur en or (g/t)	4,73	3,6
Production aurifère (onces)	**63 692**	**45 508**
Coûts de production par tonne (EUR)	98 €	95 €
Coûts des sites miniers par tonne (EUR)	98 €	90 €
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	837 $	1 087 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	806 $	1 039 $

Pour le premier trimestre de 2023, la production aurifère a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des teneurs aurifères et des débits. Les teneurs aurifères étaient considérablement inférieures au premier trimestre de 2022 en raison des retards dans l'atteinte des chantiers à teneur plus élevée dans la zone de Roura attribuable aux conditions de sol défavorables.

Les coûts de production par tonne ont augmenté au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des coûts du concentrateur découlant de l'augmentation des coûts unitaires pour l'électricité et les réactifs, annulée partiellement par le moment choisi pour l'inventaire des stocks invendus. Au premier trimestre de 2023, les coûts de production par once ont diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de teneurs aurifères plus élevées et du moment choisi pour l'inventaire des stocks invendus, baisse en partie contrebalancée par les mêmes raisons qui ont entraîné la hausse des coûts de production par tonne.

Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des coûts du concentrateur découlant de l'augmentation des coûts unitaires pour l'électricité et les réactifs. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des teneurs aurifères et de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain, annulée en partie par les mêmes raisons qui ont entraîné la hausse des coûts des sites miniers par tonne.

Faits saillants opérationnels

- Au premier trimestre de 2023, Kittila a généré sa deuxième production trimestrielle d'or en importance, portée par des teneurs aurifères plus élevées que prévu, une production trimestrielle souterraine record et un bon débit au concentrateur.

- Au premier trimestre de 2023, les prix au comptant de l'électricité sont demeurés près du double du prix normal de l'électricité, malgré la mise en service d'une centrale nucléaire en Finlande au cours du trimestre. L'incidence à long terme de la nouvelle centrale nucléaire sur les dépenses en électricité de la Société est inconnue. En général, l'inflation est plus problématique en Finlande que dans les autres régions d'exploitation de la Société.

- À la fin du premier trimestre de 2023, la Société a signé un accord sur l'électricité propre qui garantit que 100 % de l'électricité consommée sur le site minier est produite par l'énergie éolienne ou nucléaire. Moyennant des coûts annuels supplémentaires de moins de 150 000 euros, Kittila fait un pas vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les changements climatiques

- La Société prévoit accueillir les membres de la Cour administrative suprême de Finlande (la « SAC ») pour une visite sur place au deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de l'examen de la limitation des permis (décrit ci-dessous). La Société s'attend à une décision définitive de la SAC au cours du deuxième semestre de 2023. D'ici là, la Société respectera le permis d'exploitation minière actuel de 1,6 TMPA tout en conservant la souplesse opérationnelle nécessaire pour atteindre le volume de 2,0 TMPA en cas de décision favorable de la part de la SAC.

Faits saillants du projet

- La première extraction de roches du puits a commencé à la fin du premier trimestre de 2023. Au cours du deuxième trimestre, l'accent sera mis sur l'augmentation de la capacité du treuil grâce à des essais de rendement et à la mise en service du treuil de service. Le projet de construction du puits devrait être terminé au troisième trimestre de 2023.

- L'usine d'élimination d'azote a été mise en service au premier trimestre de 2023 et elle fonctionne bien. La réduction totale de l'azote est proche de 80 % et supérieure aux attentes, et l'équipe se concentrera désormais sur l'optimisation des processus.

- Les travaux au niveau souterrain principal progressent bien, les travaux de génie civil et les installations avancent selon le plan. Les derniers travaux et le transfert à l'équipe opérationnelle sont en cours, et le projet devrait être terminé d'ici la fin du deuxième trimestre de 2023.

Faits saillants de l'exploration

- Au cours du premier trimestre de 2023, le forage d'exploration à Kittila a totalisé 32 trous (8 962 m) et ciblait les parties nord et sud du gisement à une profondeur d'environ 1,0 kilomètre, y compris des zones au nord au-delà des ressources minérales actuelles. Le forage de conversion au premier trimestre à Kittila a totalisé 12 trous (4 038 m) et ciblait la zone principale et la zone Sisar dans les zones de Suuri, Roura et Rimpi.

- Au nord, le forage d'exploration dans la zone principale comprend le trou d'exploration RIE23-604, qui a recoupé 5,0 g/t d'or sur 9,2 m à 1 141 m de profondeur et le trou de conversion VUG22-534, qui a recoupé 4,2 g/t d'or sur 8,3 m à 1 145 m de profondeur, les deux intervalles prolongent la zone principale d'environ 130 m dans l'axe de plongée et plus au nord dans la région de Rimpi. Environ 500 m au sud, le trou d'exploration RIE22-609 a recoupé 5,0 g/t d'or sur 4,9 m à une profondeur de 1 199 m, étendant la minéralisation de la zone Sisar dans l'axe de plongée dans la zone Rimpi.

- Au sud, le trou d'exploration SUU22-622 a recoupé 5,6 g/t d'or sur 6,4 m à 1 023 m de profondeur, confirmant la minéralisation aurifère dans la partie sud de la zone de Sisar dans la région de Suuri et démontrant le bon potentiel de succès de l'exploration à des profondeurs peu profondes dans la zone Suuri.

- Les résultats récents de certains forages à Kittila sont présentés dans le tableau à l'annexe et la coupe longitudinale composée ci-dessous.

[Mine Kittila - Coupe longitudinale composée]

Obtention de permis

- En 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finland ») des permis environnementaux et des permis d'utilisation de l'eau qui permettaient à Agnico Finland d'agrandir la deuxième installation de stockage des résidus de lixiviation au carbone 2, d'étendre les activités de la mine Kittila à 2,0 millions de TMPA et de construire une nouvelle conduite de rejet. Les permis ont par la suite fait l'objet d'un appel par un tiers devant le tribunal administratif de Vaasa, en Finlande. Les appels ont été accueillis en partie par le tribunal en juillet 2022, de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l'examen de la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande.

- En août 2022, la Société a interjeté appel des décisions rendues par le Tribunal administratif de Vaasa devant la Cour administrative suprême de Finlande (« SAC ») et a demandé que la SAC rétablisse les permis au moyen d'une décision provisoire en attendant le résultat final de l'appel d'Agnico Finland.

- Le 1er novembre 2022, la SAC a rendu une décision provisoire confirmant le permis initial d'installation de stockage des résidus au carbone 2 et rétablissant les niveaux d'émissions d'azote en 2022, assurant ainsi la conformité environnementale de la Société en ce qui concerne les émissions d'azote. Toutefois, la décision provisoire de la SAC n'a pas maintenu le permis d'expansion de la mine à 2,0 TMPA et la décision du Tribunal administratif de Vaasa est valide jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la SAC.

- La Société prévoit accueillir les membres de la SAC pour une visite sur place au deuxième trimestre de 2023 dans le cadre de l'examen de la limitation des permis. La Société s'attend à une décision définitive de la SAC au cours du deuxième semestre de 2023. D'ici là, la Société respectera le permis d'exploitation minière actuel de 1,6 TMPA tout en conservant la souplesse opérationnelle nécessaire pour atteindre le volume de 2,0 TMPA en cas de décision favorable de la part de la SAC.

- Si la SAC ne rétablit pas le droit d'exploitation d'Agnico Finland à 2,0 Mtpa ou près de 2,0 Mtpa, la Société a l'intention de présenter une demande de permis à jour pour un niveau de production de 2,0 Mtpa ou plus.

MEXIQUE

Depuis 2009, les activités d'Agnico Eagle au Mexique donnent lieu à une vigoureuse production de métaux précieux (or et argent), caractérisée par de solides flux de trésorerie disponibles.

Pinos Altos – Production et développement conformes au plan; l'exploration permet l'évaluation de la zone entre les gisements de Santo Nino et d'Oberon de Weber

La mine Pinos Altos, propriété exclusive de la Société dans le nord du Mexique, est entrée en production commerciale en novembre 2009.

Mine Pinos Altos – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	364	384
Tonnes de minerai traitées par jour	4 044	4 267
Teneur en or (g/t)	2,16	2,14
Production aurifère (onces)	**24 134**	**25 170**
Coûts de production par tonne	90 $	85 $
Coûts des sites miniers par tonne	90 $	87 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	1 364 $	1 293 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	1 116 $	1 078 $

La production d'or au premier trimestre de 2023 a diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des débits résultant d'une productivité souterraine plus faible liée à la moins grande disponibilité des chantiers d'abattage dans les zones Santo Niño et Cerro Colorado.

Les coûts de production par tonne ont augmenté au premier trimestre de 2023 en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des coûts d'extraction et de traitement, annulée en partie par l'ajustement des frais de décapage reportés plus élevé et l'ajustement favorable du minerai entreposé. Les coûts de production par once du premier trimestre de 2023 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées pour l'augmentation des coûts de production par tonne décrite ci-dessus.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des mêmes facteurs mentionnés pour l'augmentation des coûts de production par tonne. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des mêmes facteurs susmentionnés pour l'augmentation des coûts de production par tonne et la baisse des produits tirés des sous-produits de métaux attribuable à la diminution des ventes d'argent, annulées en partie par des teneurs aurifères plus élevées.

Faits saillants opérationnels

- Au troisième trimestre de 2022, la Société a modifié la séquence et le taux d'extraction en fonction des conditions minières actuelles et a élaboré un plan pour améliorer la récupération minière et réduire la dilution. Ces mesures ont entraîné une amélioration des taux de mise en valeur et de production au cours du quatrième trimestre de 2022 et du premier trimestre de 2023, ce qui a permis à la mine souterraine de dépasser les objectifs pour le minerai, les déchets et les mètres d'aménagement réalisés au cours du premier trimestre de 2023.

- Dans la mine à ciel ouvert de Reyna de Plata, la production de minerai et les teneurs aurifères ont dépassé les objectifs au premier trimestre de 2023.

Faits saillants du projet

- Au quatrième trimestre de 2022, les activités préalables à la construction au gisement de Cubiro ont été interrompues. D'autres activités de forages d'exploration et de définition sont prévues en 2023 afin de mieux définir le minerai à teneur élevée pour la production future et d'optimiser la conception et la séquence de la mine. La production devrait commencer au deuxième semestre de 2024. Lorsque commencera la production, Cubiro devrait offrir une plus grande souplesse de production au sein des activités de Pinos Altos.

Faits saillants de l'exploration

- En plus de la reprise du forage d'exploration à Cubiro, le programme d'exploration à Pinos Altos en 2023 est axé sur l'évaluation de la zone entre les gisements de Santo Nino et d'Oberon de Weber, ainsi que sur le potentiel de profondeur des gisements de Cerro Colorado et de Reyna East et d'autres cibles sur la propriété.

La India – Production conforme aux objectifs du premier trimestre de 2023; travaux en cours pour réduire la consommation de cyanure et améliorer la cinétique de la lixiviation

La mine La India, propriété exclusive de la Société située dans l'État de Sonora, au Mexique, à environ 70 km au nord-ouest de la mine Pinos Altos de la Société, est entrée en production commerciale en février 2014.

Mine La India – Statistiques d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2023	Trimestre clos le 31 mars 2022
Tonnes de minerai traitées (en milliers)	660	1 563
Tonnes de minerai traitées par jour	7 333	17 367
Teneur en or (g/t)	0,68	0,57
Production aurifère (onces)	**16 321**	**21 702**
Coûts de production par tonne	30 $	11 $
Coûts des sites miniers par tonne	33 $	12 $
Coûts de production par once d'or produite ($/oz)	1 231 $	817 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite ($/oz)	1 308 $	820 $

La production aurifère au premier trimestre de 2022 a diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la diminution du nombre de tonnes déposées sur le remblai de lixiviation en tas, partiellement annulée par des taux de récupération plus élevés.

Les coûts de production par tonne au premier trimestre de 2023 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts de production de lixiviation en tas résultant de la baisse du nombre de tonnes déposées sur le remblai de lixiviation en tas, de la hausse des coûts de production de la fosse à ciel ouvert résultant d'un ratio de décapage plus élevé avec la transition de la fosse principale à la fosse El Realito. Pour le premier trimestre de 2023, les coûts de production par once se sont accrus en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs susmentionnés, hausse en partie annulée par des teneurs aurifères plus élevées.

Au premier trimestre de 2023, les coûts des sites miniers par tonne ont diminué en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des facteurs susmentionnés. Au premier trimestre de 2023, le total des coûts décaissés par once a augmenté en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons qui entraînent l'augmentation des coûts de production par once.

Faits saillants opérationnels

- Au premier trimestre de 2023, la mine a affiché de bons taux de production en tonnes de minerai et de déchets, avec des teneurs supérieures à la cible.

- Des changements sont apportés à la hauteur des bancs de lixiviation en tas afin de réduire la consommation de cyanure et d'améliorer éventuellement la cinétique de lixiviation.

- Les activités d'extraction à ciel ouvert et de concassage devraient prendre fin au quatrième trimestre de 2023.

Faits saillants de l'exploration

- La recherche d'une minéralisation de sulfure supplémentaire se poursuit avec un plan de forage d'environ 4 000 m en 2023 dans le gisement de sulfure polymétallique de Chipriona pour évaluer les extensions latérales potentielles et les structures parallèles à des profondeurs à ciel ouvert.

À propos d'Agnico Eagle

Agnico Eagle est une société canadienne d'exploitation aurifère de premier plan qui produit des métaux précieux extraits d'exploitations situées au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. Elle possède un pipeline de projets d'exploration et de mise en valeur de grande qualité dans ces pays, ainsi qu'aux États-Unis. Agnico Eagle est un partenaire de choix au sein de l'industrie minière, reconnue mondialement pour ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de premier plan. La Société fondée en 1957 a toujours créé de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Renseignements

Pour en savoir plus sur Agnico Eagle, communiquez avec les Relations avec les investisseurs à investor.relations@agnicoeagle.com ou composez le 416 947-1212.

Mise en garde concernant certaines mesures du rendement

Le présent communiqué fait état de certaines mesures de rendement financier, y compris le « total des coûts décaissés par once », les « coûts de maintien tout compris par once », les « coûts des sites miniers par tonne », la « dette nette », le « résultat net ajusté », le « résultat net ajusté par action », les « investissements de maintien », les « dépenses d'immobilisations de mise en valeur » et la « marge d'exploitation » qui ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS. Ces mesures ne sont peut-être pas comparables à des mesures similaires déclarées par d'autres sociétés d'exploitation aurifère. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures et des données financières les plus directement comparables qui sont communiquées dans les états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS, hormis le résultat net ajusté, veuillez vous reporter au tableau « Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Le total des coûts décaissés par once d'or produite, aussi appelé « total des coûts décaissés par once » est présenté en fonction des sous-produits (en déduisant les produits tirés des sous-produits de métaux des coûts de production) et en fonction des co-produits (sans déduction des produits tirés des sous-produits de métaux). Le total des coûts décaissés par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en rajustant les coûts de production, tels qu'ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats, pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production liés aux stocks, de l'incidence de l'allocation du prix d'acquisition après l'achèvement de la fusion sur la comptabilisation des stocks, des profits et des pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production; des coûts de surveillance et d'entretien opérationnel liés à la COVID-19, des coûts de production associés aux ajustements rétroactifs en lien à l'application des modifications apportées à IAS 16 (qui expliquait notamment que les produits de la vente avant l'utilisation prévue et les coûts de production ne peuvent être comptabilisés dans les immobilisations corporelles, mais doivent plutôt être comptabilisés en résultat net) et d'autres ajustements, qui incluent les coûts associés à une redevance en nature de 5 % versée à l'égard de Canadian Malartic, une redevance en nature de 2 % versée à l'égard de la mine de Detour Lake, une redevance en nature de 1,5 % versée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que les charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation. Le tout étant divisé par le nombre d'onces d'or produites à l'exclusion des onces produites avant le début de la production commerciale. Certains postes budgétaires, comme les coûts d'entretien liés à la COVID-19 et les profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, étaient auparavant classés comme « autres ajustements » et sont maintenant présentés

séparément pour fournir des détails supplémentaires sur le rapprochement, ce qui permet aux investisseurs de mieux comprendre les répercussions de tels événements sur les coûts d'exploitation décaissés par once et les coûts des sites miniers par tonne. En outre, compte tenu de la nature extraordinaire de l'ajustement de la juste valeur des stocks lié à la fusion et de l'utilisation de la mesure du total des coûts décaissés par once pour prendre en compte les capacités de générer des flux de trésorerie de la Société, le calcul du total des coûts décaissés par once pour les mines de Detour, de Macassa et de Fosterville a été ajusté en fonction de cette allocation du prix d'achat. Le total des coûts décaissés par once d'or produite en fonction des co-produits est calculé de la même façon que le total des coûts décaissés par once d'or produite en fonction des sous-produits, mais sans qu'aucun rajustement ne soit effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le calcul du total des coûts décaissés par once d'or produite en fonction des co-produits ne reflète pas une réduction des coûts de production ni des charges de fonte, d'affinage et de commercialisation associés à la production et à la vente des métaux récupérés comme sous-produits. Le total des coûts décaissés par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité des activités minières de la Société de générer des flux de trésorerie. La direction utilise également ces mesures qu'elle croit utiles aux investisseurs pour les aider à mieux comprendre et à surveiller le rendement des activités minières de la Société. La Société croit que le total des coûts décaissés par once est utile aux investisseurs pour les aider à comprendre les coûts associés à la production d'or et les aspects économiques de l'exploitation aurifère. Puisque les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation du total des coûts décaissés par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer les capacités d'une mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente, et les investisseurs doivent en être avisés, que ces mesures de la performance par once peuvent être influencées par les fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts décaissés par once d'or produite en fonction des sous-produits, par les prix des métaux récupérés comme sous-produits. La direction atténue ces limites inhérentes en utilisant ces mesures en combinaison avec les coûts des sites miniers par tonne et d'autres données préparées selon les IFRS, et les investisseurs doivent en tenir compte. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change. Les investisseurs doivent prendre note que le total des coûts décaissés par once ne reflète pas toutes les dépenses en espèces, car il ne comprend pas les paiements d'impôt sur le bénéfice, les frais d'intérêt ou les paiements de dividendes. Ces mesures n'incluent pas non plus l'amortissement.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et ses activités actuelles et futures visent à maximiser le rendement de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire, le total des coûts décaissé par once d'or produite est déclaré en fonction des sous-produits. Le total des coûts décaissés par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits, car i) la majorité des produits de la Société proviennent de l'or, ii) la Société extrait du minerai, qui contient de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il n'est pas possible d'attribuer spécifiquement tous les coûts aux produits tirés de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux produits par la Société, iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour surveiller les opérations, et v) de nombreux autres producteurs d'or présentent des mesures semblables en fonction des sous-produits plutôt que des co-produits. Les investisseurs doivent également prendre ces mesures en considération conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont déclarés en fonction des sous-produits. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (également appelés les « coûts de maintien tout compris par once) sont calculés en fonction des sous-produits en faisant la somme du total des coûts décaissés en fonction des sous-produits, des dépenses en immobilisations liées aux investissements de maintien (incluant les dépenses d'exploration incorporées), des frais généraux et d'administration (incluant les options sur actions), des paiements en vertu de contrats de location liés au maintien des actifs et des frais de restauration des lieux, puis en la divisant par le nombre d'onces d'or produites. Ces coûts supplémentaires reflètent les charges supplémentaires qui doivent être faites pour maintenir les niveaux de production actuels. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des co-produits sont calculés de la même façon que les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, mais en utilisant le total des coûts décaissés en fonction des co-produits, ce qui signifie qu'aucun rajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits de métaux. Les coûts de maintien tout compris par once ont pour but de représenter les charges de maintien totales de la production et de la vente d'une once d'or tout en maintenant les activités courantes. La direction est consciente, et les investisseurs doivent en prendre note, que ces mesures de la performance par once peuvent être influencées par les fluctuations des taux

de change et, dans le cas du total des coûts décaissés par once d'or et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, par les prix des métaux récupérés comme sous-produits. La direction atténue ces limites inhérentes en utilisant ces mesures en combinaison avec les coûts des sites miniers par tonne et d'autres données préparées selon les IFRS. Les investisseurs doivent prendre note que les coûts de maintien tout compris par once ne reflètent pas toutes les dépenses en espèces, car ils ne comprennent pas les paiements d'impôt sur le bénéfice, les frais d'intérêt ou les paiements de dividendes. Cette mesure n'inclut pas non plus l'amortissement.

Le World Gold Council (« WGC ») est un organisme sans but lucratif non réglementaire du secteur aurifère. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation sectoriel, il travaille en étroite collaboration avec les sociétés membres pour élaborer des mesures pertinentes non conformes aux PCGR. La Société suit les conseils relatifs aux coûts de maintien tout compris formulés par le WGC en novembre 2018. L'adoption de la mesure des coûts de maintien tout compris est volontaire; et, nonobstant l'adoption par la Société des recommandations du WGC, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite par la Société ne peuvent être comparés aux données présentées par d'autres sociétés d'exploitation minière. La Société est d'avis que cette mesure fournit des renseignements utiles sur son rendement d'exploitation. Cependant, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, car elle ne correspond pas nécessairement aux mesures relatives aux frais d'exploitation ou aux flux de trésorerie préparés conformément aux IFRS.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en rajustant les coûts de production, comme ils figurent dans les états consolidés des résultats, pour tenir compte des coûts de production liés aux stocks, des coûts de fonctionnement et d'entretien liés à la COVID-19 et d'autres ajustements, puis en les divisant par le tonnage de minerai traité. Puisque le total des coûts décaissés par once d'or produite peut subir l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction est d'avis, et les investisseurs doivent en prendre note, que les coûts des sites miniers par tonne sont une mesure utile aux investisseurs qui fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières en éliminant l'incidence des variations des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la viabilité économique des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits d'exploitation estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction sait, et les investisseurs devraient en prendre note, que cette mesure du rendement par tonne peut être influencée par les fluctuations des niveaux de traitement. Cette limitation inhérente peut être partiellement atténuée par l'utilisation de cette mesure en conjonction avec les coûts de production préparés conformément aux IFRS.

La dette nette est calculée en rajustant le total de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et de la dette à long terme échéant à plus d'un an, telles qu'elles sont inscrites dans le bilan consolidé, pour tenir compte des frais de financement reportés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Direction estime que la mesure de la dette nette est utile pour aider les investisseurs à déterminer la situation de la dette globale et pour évaluer la capacité d'endettement future de la Société.

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont calculés en ajustant le résultat net tel qu'il figure dans les états consolidés des résultats, pour tenir compte des effets de certains éléments non récurrents, inhabituels et autres qui, de l'avis de la Société, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la Société pour la période visée. Le résultat net ajusté est calculé en ajustant le résultat net pour tenir compte des profits ou pertes de change, des profits ou pertes réalisés et latents sur les instruments financiers dérivés, des pertes de valeur liées à la dépréciation et aux mesures environnementales correctives, des coûts de séparation et de transaction liés aux acquisitions, de l'allocation du prix d'acquisition sur l'inventaire, des ajustements d'impôt sur le bénéfice et sur les mines, ainsi que d'autres éléments (y compris les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans les sites fermés et les profits et pertes sur la cession d'actifs, les pertes d'autoassurance, les dons pluriannuels et les coûts d'intégration). Le résultat net ajusté par action est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre d'actions en circulation, de base et après dilution. La Société croit que ces mesures généralement acceptées dans l'industrie sont utiles, car elles permettent d'évaluer les résultats de l'exploitation poursuivie et de faire des comparaisons entre les périodes. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action visent à fournir aux investisseurs des renseignements sur les capacités de production continue de revenu de la Société de ses principales activités minières, à l'exclusion des ajustements susmentionnés, qui ne reflètent pas le rendement opérationnel. La direction utilise cette mesure pour aider les investisseurs à comprendre et à surveiller son rendement opérationnel en conjonction avec d'autres données préparées conformément aux normes IFRS.

La marge d'exploitation est calculée en déduisant les coûts de production des revenus d'exploitation minière. Afin de rapprocher la marge d'exploitation et le résultat net tels qu'ils figurent dans les états financiers consolidés, la Société ajoute les éléments suivants à la marge d'exploitation : impôts sur le revenu et impôt minier; autres charges (produits); coûts de surveillance et d'entretien, perte (profit) de change; coûts des mesures environnementales correctives, gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés; coûts financiers; frais généraux et d'administration; amortissement des immobilisations corporelles et mise en valeur des mines; dépenses d'exploration et d'aménagement de la Société; et pertes de valeur (reprises). La Société croit que la marge d'exploitation est une mesure utile qui représente le rendement d'exploitation de chacune de ses mines associé à la production et à la vente continues d'or et de sous-produits de métaux sans l'affectation des frais généraux de la Société, comme les frais d'exploration et d'expansion de la Société, l'amortissement pour la mise en valeur des immobilisations corporelles, les frais généraux et administratifs, les coûts de financement, les profits et pertes sur les instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les autres charges ainsi que les impôts sur le résultat et les impôts miniers. La direction utilise cette mesure en interne pour planifier et prévoir les résultats d'exploitation futurs. Cette mesure vise à fournir aux investisseurs des renseignements supplémentaires sur les résultats d'exploitation sous-jacents de la Société et doit être évaluée conjointement avec d'autres données préparées conformément aux IFRS.

Les dépenses en immobilisation sont classées dans les investissements de maintien et les dépenses d'immobilisations de mise en valeur. Les dépenses en immobilisations liées aux investissements de maintien sont des dépenses engagées au cours de la phase de production pour maintenir et entretenir les actifs existants afin qu'ils puissent atteindre les niveaux de production constants prévus, dont la Société tirera des avantages économiques. Cela comprend les dépenses engagées pour conserver la capacité de production actuelle des actifs ainsi que pour améliorer le rendement et la fiabilité des activités. Les dépenses d'immobilisations de mise en valeur représentent les dépenses liées à de nouveaux projets ou les dépenses liées à des activités actuelles qui sont entreprises dans l'intention d'augmenter les niveaux de production ou la durée de vie de la mine au-delà des plans actuels. La direction utilise ces mesures dans le processus d'affectation des capitaux et pour évaluer l'efficacité de ses investissements. Elle croit que ces mesures sont utiles pour permettre aux investisseurs d'évaluer le but et l'efficacité des dépenses en immobilisations divisés en investissement de maintien et mise en valeur pour chaque période de déclaration. La classification des dépenses en immobilisations entre maintien et mise en valeur n'a pas de définition normalisée conformément aux IFRS, et d'autres entreprises peuvent classer les dépenses d'une manière différente.

Le présent communiqué contient également des données sur l'estimation future du total des coûts décaissés par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne. Ces estimations se fondent sur le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne que la Société prévoit engager pour extraire l'or dans ses mines et ses projets et, conformément aux rapprochements de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, elles ne tiennent pas compte des frais de production attribuables à la charge de désactualisation et aux autres coûts liés à la mise hors service de biens, lesquels varieront au fur et à mesure que chaque projet sera mis en valeur et exploité. Il n'est par conséquent pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR des mesures les plus directement comparables selon les IFRS.

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 27 avril 2023. Certains des énoncés du présent communiqué sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Tous les énoncés, autres que les déclarations ou faits historiques, abordant des circonstances, des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils sont susceptibles de se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Dans le présent communiqué, les mots « viser », « anticiper », « pourrait »« estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « planifier », « possible », « potentiel », « cibler », « prévoir », les verbes au futur et au conditionnel et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, ce qui suit : les énoncés concernant les prévisions de la Société, y compris les estimations concernant la production de métaux, les teneurs en minerai, les taux de récupération, les échéanciers de projet, les résultats de forage, la durée de vie estimative des mines, le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges et les flux de trésorerie; les énoncés concernant le potentiel d'une production aurifère supplémentaire aux gisements Kittila,

Fosterville, AK et Upper Beaver; les énoncés concernant les résultats attendus de la fusion et de la transaction Yamana, y compris les synergies en découlant ainsi que leur ampleur et le moment de leur réalisation; les énoncés concernant le moment de la conclusion de la transaction San Nicolás et ses résultats, le moment estimé pour la réalisation des rapports, études techniques et évaluations; les méthodes qui sont utilisées pour l'extraction ou le traitement du minerai; les énoncés au sujet des plans d'expansion de la Société à Detour, à Kittila, à la phase 2 de Meliadine, au projet souterrain d'Amaruq et au projet Odyssey, y compris leur calendrier, leur financement, leur achèvement et la mise en service de la production mentionnée aux présentes; les énoncés au sujet des plans de la Société à la mine Hope Bay; les énoncés au sujet des plans de la Société au projet Wasamac; les énoncés au sujet d'autres projets d'expansion, des taux de récupération, du débit d'un concentrateur, de l'optimisation et de l'exploration prévus, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées; les énoncés au sujet de l'échéancier et du montant des dépenses en immobilisations; les autres dépenses et besoins en liquidités, et les attentes quant à leur financement; les estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale, des ventes dans le futur; la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, notamment les estimations des coûts d'exploration, de mise en valeur et de production et d'autres dépenses en immobilisations et les estimations concernant l'échéancier de ces activités d'exploration, de mise en valeur et de production ou des décisions concernant ces activités d'exploration, de mise en valeur et de production; les énoncés concernant l'inflation des coûts prévue et son incidence sur les coûts et les résultats de la Société; les estimations des réserves minérales et des ressources minérales et l'incidence des résultats de forage sur les réserves minérales et les ressources minérales futures; les énoncés concernant la capacité de la Société d'obtenir les permis et les autorisations nécessaires en lien avec ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière proposées ou actuelles et le moment prévu pour l'obtention de ces permis et autorisations; les énoncés concernant les activités d'expansion de la mine de Kitilla par suite de la décision rendue par le tribunal administratif de Vaasa; les énoncés au sujet des activités d'exploration futures prévues; l'occurrence prévue d'événements relativement aux sites miniers de la Société; les énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la Société; les énoncés au sujet des intentions de la Société concernant les activités de couverture et l'efficacité de ces stratégies de couverture; les énoncés concernant l'activité future relativement à la facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de la Société; les énoncés concernant les énoncés concernant l'OPRCNA et la date de son renouvellement, les énoncés concernant les montants futurs de paiement des dividendes et la date; les énoncés se rapportant aux tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la Société, de même qu'à leur financement ainsi que les énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en réduire la propagation sur les activités futures de la Société, y compris ses employés et l'ensemble des activités commerciales. Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de la Société à la date du présent communiqué, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas s'y fier outre mesure. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les importants facteurs et hypothèses utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui peuvent se révéler inexacts, comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses susmentionnées et celles figurant dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, documents qui sont déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et inclus dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (« formulaire 40-F »), lequel est déposé auprès de la SEC ainsi que : qu'il n'y a pas de perturbation importante des opérations; que la production, les permis, la mise en valeur, l'expansion et l'intensification des activités dans chacune des propriétés d'Agnico Eagle se font sur la base des attentes et des plans actuels; que la SAC remette en vigueur les permis environnementaux et ceux liés à l'utilisation de l'eau accordés à la mine Kittila et que les décisions des tribunaux finlandais n'aient pas d'incidence importante sur les activités de la mine Kittila; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des principaux approvisionnements miniers et de construction (y compris la main-d'œuvre et l'électricité) seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; la capacité de réaliser les avantages prévus de la fusion ou de mettre en œuvre le plan d'affaires de la société fusionnée, y compris les difficultés d'intégrer les activités des entreprises concernées; la capacité à réaliser des synergies de la fusion et de la transaction Yamana et des économies de coûts aux moments et dans la mesure prévus; l'exactitude des estimations actuelles d'Agnico Eagle concernant les réserves minérales, les ressources minérales, la teneur en minéraux et la récupération des métaux; qu'il n'y ait pas de retard important dans l'achèvement des projets de croissance en cours; que l'activité sismique dans les activités de la Société à LaRonde, à Goldex et dans d'autres propriétés est conforme aux attentes de la Société; que les efforts de la Société pour atténuer son effet sur les activités minières soient réussis; que les plans actuels de la Société pour optimiser la production soient fructueux; et qu'il n'y a pas de variations importantes dans l'environnement fiscal et réglementaire actuel; que les gouvernements, la Société ou d'autres intervenants ne prennent pas d'autres mesures en réponse à la pandémie de COVID-19 ou d'autres mesures

qui, individuellement ou collectivement, ont une incidence importante sur la capacité de la Société d'exploiter ses activités; que les mesures de précaution prises en lien avec la pandémie de COVID-19 n'influent pas sur sa productivité; que les mesures prises en lien avec la pandémie de COVID-19 ou d'autres n'aient pas d'incidence sur la capacité de la Société d'obtenir le matériel nécessaire pour ses sites miniers. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent, sans toutefois s'y limiter, la capacité de réaliser les avantages prévus de la fusion ou de mettre en œuvre le plan d'affaires d'Agnico Eagle après la fusion, y compris en conséquence des retards ou des difficultés d'intégrer les activités des entreprises concernées; la capacité de réaliser les avantages prévus de la transaction Yamana; la capacité de réaliser les avantages prévus de la transaction San Nicolás; la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; les pressions inflationnistes; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; l'activité sismique aux exploitations de la Société, notamment au complexe LaRonde et à la mine Goldex; les risques miniers; les protestations de la communauté, notamment des groupes des Premières Nations; les risques associés aux activités internationales; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques associés aux stratégies de la Société en matière d'instruments dérivés sur les devises, le carburant et les sous-produits des métaux; à l'étendue et à la manière dont la COVID-19, et les mesures prises par les gouvernements, la Société ou d'autres pour tenter de réduire la propagation de la COVID-19, peuvent toucher la Société, que ce soit directement ou par leur incidence sur la santé des employés, la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre (y compris la capacité de transporter du personnel par avion aux sites), les restrictions de déplacement, la disponibilité des entrepreneurs, la disponibilité de l'approvisionnement, la capacité de vendre ou de livrer des lingots d'argent aurifère ou des concentrés, la disponibilité des assurances et de leurs coûts, ainsi que la capacité d'obtenir les intrants requis pour les activités et les projets de la Société ou d'autres aspects des activités de la Société; les incertitudes quant à l'effet sur l'économie mondiale de la pandémie de la COVID-19 et des mesures prises pour réduire sa propagation, qui pourraient nuire aux marchés financiers, y compris le cours des actions de la Société et le prix de l'or, et pourraient nuire à la capacité de la Société de réunir des capitaux. Pour obtenir plus de précisions sur ces risques et d'autres facteurs qui pourraient empêcher la Société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent communiqué, veuillez vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de la Société, documents déposés sur SEDAR à www.sedar.com et inclus dans le formulaire 40-F déposé sur EDGAR à www.sec.gov, de même qu'aux autres rapports déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

Remarque à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme « ressources minérales »

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales contenues dans le présent communiqué ont été préparées conformément aux dispositions du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

En date du 25 février 2019, les exigences et les politiques de divulgation de la SEC ont été modifiées pour s'harmoniser plus étroitement avec les pratiques et les normes réglementaires actuelles de l'industrie et du monde, y compris le Règlement 43-101. Toutefois, les émetteurs canadiens assujettis aux États-Unis, qui font leur déclaration en vertu du régime d'information multinational entre le Canada et les États-Unis (RIM) peuvent continuer de le faire en vertu du Règlement 43-101 au lieu de suivre des Règles de modernisation de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration et de rapport annuel en vertu du RIM. Par conséquent, l'information concernant les réserves minérales et les ressources minérales contenue dans le présent communiqué pourrait ne pas être comparable à l'information similaire publiée par des sociétés des États-Unis.

Les investisseurs sont avertis que, bien que la SEC reconnaisse maintenant les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » et les « ressources minérales présumées », les investisseurs ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en catégorie supérieure de ressources minérales ou en réserves minérales. Ces termes sont très incertains quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. Selon la réglementation canadienne, sauf dans des circonstances limitées, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent donc**

pas supposer que toutes « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » ou « ressources minérales présumées » dont la Société fait état dans le présent communiqué sont ou seront exploitables sur le plan économique ou légal.

En outre, le terme « ressources minérales présumées » est associé à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure.

Les données sur les réserves et les ressources minérales dont il est fait état dans le présent communiqué de presse sont des estimations, et rien ne peut garantir que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ou que le niveau de récupération indiqué sera atteint. La Société n'inclut pas les onces d'or-équivalent pour les métaux récupérés comme sous-produits contenus dans les réserves minérales à son calcul des onces contenues; et les réserves minérales ne sont pas déclarées comme sous-ensemble des ressources minérales.

Données scientifiques et techniques

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué lié aux activités au Nunavut, au Québec et en Finlande a été approuvé par Dominique Girard, ing., vice-président principal et chef de l'exploitation, Nunavut, Québec et Europe; le contenu lié aux activités en Ontario, en Australie et au Mexique a été approuvé par Natasha Vaz, vice-présidente principale et chef de l'exploitation - Ontario, Australie et Mexique; le contenu en lien avec les activités d'exploration a été approuvé par Guy Gosselin, ing. et géo., vice-président principal, Exploration, et celui lié aux réserves minérales et aux ressources minérales a été approuvé par Dyane Duquette, géo., vice-présidente, Gestion des ressources minérales; qui sont des « personnes qualifiées » aux fins du Règlement 43-101.

Hypothèses utilisées pour les estimations des réserves et des ressources minérales du 31 décembre 2022 déclarées par la Société

Prix des métaux pour l'estimation des réserves minérales[1]			
Or ($ US/oz)	**Argent ($ US/oz)**	**Cuivre ($ US/lb)**	**Zinc ($ US/lb)**
1 300 $	0,18 $	3,00 $	1,00 $

[1] *Exceptions : 1 350 $ US l'once d'or utilisée pour Hope Bay et Hammond Reef; 1 250 $ US l'once d'or utilisée pour Akasaba West; 1 200 $ US l'once d'or et 2,75 $ US la livre de cuivre utilisée pour Upper Beaver*

Mines/projets	**Prix des métaux pour l'estimation des ressources minérales[5]**			
	Or ($ US/oz)	**Argent ($ US/oz)**	**Cuivre (US $/lb)**	**Zinc (US $/lb)**
Mines en exploitation détenues par Kirkland Lake Gold avant la fusion[1]	1 500 $	–	–	–
Mines en exploitation détenues par Mines Agnico Eagle avant la fusion[2]	1 625 $	22,50 $	3,75 $	1,25 $
Projets de pipeline	1 688 $[3]	25,00 $[4]	3,75 $	1,25 $

[1] *Detour, Macassa, Fosterville, Territoire du Nord*

[2] *LaRonde, LZ5, Goldex, Amaruq, Meliadine, Kittila, La India, Pinos Altos*

[3] *Hope Bay, Anoki-McBean, Hammond Reef, Chipriona, Tarachi, Santa Gertrudis*

[4] *Chipriona, Santa Gertrudis*

[5] *Exceptions : 1 667 $ US l'once d'or utilisée pour Canadian Malartic, Odyssey, Akasaba Ouest, Upper Canada, El Barqueno Gold; 1 533 $ US l'once d'or utilisée pour Barsele; 500 $ US l'once d'or utilisée pour Aquarius. 22,67 $ US l'once d'argent pour El Barqueno Silver*

Taux de change[1]			
$ CA pour 1,00 $ US	**Peso mexicain pour 1,00 $ US**	**$ AU pour 1,00 $ US**	**$ US pour 1,00 €**
1,30 $	18,00 MXN	1,36 $ AU	1,10 euro

[1] *Exceptions : taux de change de 1,25 $ CA pour 1 $ US utilisé pour Upper Beaver, Upper Canada et le complexe Holt, Detour - Zone 58N; 1,11 $ CA pour 1 $ US utilisé pour Aquarius; 1,00 $ US pour 1,15 $ EUR utilisé pour Barsele*

Les hypothèses susmentionnées relativement aux prix des métaux sont inférieures aux prix moyens de l'or et de l'argent pour les trois dernières années (du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022), soit environ 1 790 $ par once et 22,48 $ par once, respectivement.

Les réserves minérales présentées excluent les ressources minérales. Les nombres de tonnes et les données relatives au métal contenu présentés dans ce tableau ont été arrondis au millier le plus près; par conséquent, les totaux pourraient différer des données présentées dans la colonne des totaux. Les réserves minérales sont les réserves sur place, et prennent en compte tous les taux de récupération, avant le taux de récupération du concentrateur ou de la lixiviation en tas. Les réserves minérales souterraines et les ressources minérales mesurées et indiquées sont déclarées dans des formes exploitables et comprennent la dilution interne et externe. Les ressources minérales présumées sont déclarées dans des formes exploitables et comprennent la dilution interne. Les paramètres d'optimisation des formes exploitables peuvent différer pour les réserves minérales et les ressources minérales.

Les tonnes de réserves minérales et de ressources minérales déclarées pour l'argent, le cuivre et le zinc sont un sous-ensemble du tonnage des réserves et des ressources minérales pour l'or. Les paramètres économiques de la Société suivent la méthode acceptée par la US Securities and Exchange Commission (la « SEC ») en fixant le prix maximum autorisé comme étant le moindre de la moyenne mobile sur trois ans et du prix au comptant courant, qui est une norme courante de l'industrie. Compte tenu du contexte actuel du prix des marchandises, Agnico Eagle continue d'utiliser des prix plus prudents pour l'or et l'argent.

Selon le Règlement 43-101, les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves minérales et les ressources minérales en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves minérales prouvées », « réserves minérales probables », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont aucune viabilité économique démontrée.

Les réserves minérales désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées et/ou indiquées. Elles comprennent les matériaux de dilution et les provisions pour pertes pouvant être subies durant l'exploitation ou l'extraction de la matière, et sont définies, selon le cas, par des études de préfaisabilité ou de faisabilité, lesquelles nécessitent l'application de facteurs modificateurs. De telles études montrent qu'au moment de la communication de l'information, l'extraction pouvait être raisonnablement justifiée. Les réserves minérales dont il est question dans le présent communiqué sont distinctes des ressources minérales et n'en font pas partie.

Les facteurs modificateurs sont ceux utilisés pour convertir les ressources minérales en réserves minérales. Ils comprennent, sans s'y limiter, l'extraction, le traitement, la métallurgie, l'infrastructure et certains facteurs économiques, commerciaux, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux.

Les réserves minérales prouvées désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées. Les réserves minérales prouvées supposent un niveau de confiance élevé à l'égard des facteurs modificateurs. Les réserves minérales probables s'entendent de la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées et, dans certains cas, des ressources minérales mesurées. Le niveau de confiance à l'égard des facteurs modificateurs qui s'appliquent aux réserves minérales probables est inférieur à celui s'appliquant aux réserves minérales prouvées.

Les ressources minérales s'entendent des concentrations ou indices minéralisés d'une substance solide d'intérêt économique présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur ou la qualité, la continuité et d'autres caractéristiques géologiques d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir de preuves et de connaissances géologiques spécifiques, y compris des prélèvements d'échantillons.

Les ressources minérales mesurées s'entendent de la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité, la teneur ou la qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application de facteurs modificateurs pour appuyer la planification minière détaillée et l'évaluation finale de la viabilité économique du gisement. Les preuves géologiques sont obtenues à partir de travaux d'exploration, de prélèvements d'échantillons et d'essais détaillés et fiables; elles sont suffisantes pour confirmer la continuité

géologique et celle de la teneur ou de la qualité entre différents points d'observation. Les ressources minérales indiquées désignent la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité, la teneur ou la qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application de facteurs modificateurs à un niveau de précision suffisant pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. Les preuves géologiques sont obtenues à partir de travaux d'exploration, de prélèvements d'échantillons et d'essais suffisamment détaillés et fiables; elles sont suffisantes pour supposer la continuité géologique et celle de la teneur ou de la qualité entre différents points d'observation. Les ressources minérales présumées s'entendent de la partie d'une ressource minérale dont la quantité, la teneur ou la qualité sont estimées sur la base de preuves géologiques et d'échantillonnages limités. Les preuves géologiques sont suffisantes pour supposer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie, de la teneur ou de la qualité.

Les investisseurs ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ni qu'elle est économiquement ou légalement exploitable.

Une étude de faisabilité est une étude technique et économique exhaustive de la méthode de développement choisie pour un projet minier, qui comporte des évaluations suffisamment détaillées des facteurs modificateurs applicables et de tout autre facteur opérationnel pertinent, ainsi qu'une analyse financière détaillée qui sont nécessaires pour démontrer, au moment de la communication de l'information, que l'extraction est raisonnablement justifiée (c.-à-d. que l'exploitation minière est rentable). Les résultats de l'étude peuvent raisonnablement être utilisés comme fondement d'une décision finale d'un promoteur ou d'une institution financière d'entreprendre le développement du projet ou de le financer. Le niveau de confiance acquis au terme de l'étude sera supérieur à celui qu'offre une étude de préfaisabilité.

Information supplémentaire

Les autres renseignements concernant chacun des projets d'exploitation minérale de la Société au 31 mars 2023 exigés en vertu des articles 3.2 et 3,3 et des paragraphes 3.4 a), c) et d) du Règlement 43-101, y compris des renseignements sur la vérification des données, les hypothèses, les paramètres et les méthodes clés utilisés pour estimer les réserves minérales et les ressources minérales, ainsi que les risques qui pourraient avoir une incidence importante sur la mise en valeur des réserves minérales et des ressources minérales figurent dans la notice annuelle et le rapport de gestion de la Société déposés sur SEDAR, chacun d'entre eux faisant partie du formulaire 40-F de la Société déposé auprès de la SEC sur EDGAR et dans les rapports techniques suivants déposés sur SEDAR concernant les propriétés minérales des matériaux de la Société : 2005 LaRonde Mineral Resource & Mineral Reserve Estimate Agnico-Eagle Mines Ltd. LaRonde Division (24 mars 2023); NI 43-101 Technical Report Canadian Malartic Mine, Québec, Canada (25 mars 2021); Technical Report on the Mineral Resources and Mineral Reserves at Meadowbank Gold Complex including the Amaruq Satellite Mine Development, Nunavut, Canada, au 31 décembre, 2017 (14 février 2018) et le Updated Technical Report on the Meliadine Gold Project, Nunavut, Canada (11 février 2015); et le Detour Lake Operation Ontario, Canada NI 43-101 Technical report au 26 juillet 2021 (15 octobre 2021); et le Updated NI 43-101 Technical Report Fosterville Gold Mine in the State of Victoria, Australia au 31 décembre 2018 (1er avril 2019).

ANNEXE – Résultats récents de certains forages d'exploration au complexe LaRonde, Goldex, Wasamac, Detour Lake, Macassa, Meliadine, Amaruq, Hope Bay, Fosterville et Kittila

Mine LZ5 au complexe LaRonde

Trou de forage	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
BZ-2022-028	986,3	1 001,7	840	10,1	3,7	3,7
BZ-2022-032	844,7	885,0	671	30,0	3,0	3,0

**Une teneur coupée de 30 g/t d'or est utilisée pour la mine LZ5.

Zone Sud et zone W à Goldex

Trou de forage	Emplacement	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
GD128-083	Zone Sud, secteur 3	133,0	145,5	1 267	10,5	4,7	4,7
GD128-086	Zone Sud, secteur 3	97,5	107,0	1 233	5,3	4,1	4,1
et	Zone Sud, secteur 3	123,0	133,0	1 225	5,5	4,4	4,4
GD128-109	Zone Sud, secteur 3	75,0	91,0	1 274	12,0	6,0	6,0
GD128-111	Zone Sud, secteur 3	77,8	98,0	1 246	15,5	13,9	9,8
GD27-053	Zone W	426,0	475,5	480	35,0	1,8	1,8

*Une teneur coupée de 60 g/t d'or et de 50 g/t d'or, respectivement, est utilisée pour les résultats de la zone Sud et de la zone W à la mine Goldex.

Wasamac

Trou de forage	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
WS22-589	517,5	577,1	463	54,1	5,1	4,7

*Une teneur coupée de 30 g/t d'or est utilisée pour les résultats du projet Wasamac.

Macassa et gisement AK

Gisement ou zone	Trou de forage	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
Macassa / SMC est	58-794	220,4	222,4	1 695	1,9	54,4	26,6
Macassa/faille Main inférieure	53-4699	566,0	568,5	2 039	1,9	14,6	14,6
Gisement AK	KLAK-169	117,1	126,2	295	5,3	15,0	14,7
Gisement AK	KLAK-171	105,5	111,9	264	4,9	13,0	13,0

*Des teneurs coupées allant de 68,6 g/t d'or à 445,7 g/t d'or, selon la zone, ont été utilisées pour les résultats de la mine Macassa. Une teneur coupée de 70 g/t d'or est utilisée pour les résultats d'AK.

Fosse ouest et zones d'extension de la fosse Ouest à Detour Lake

Zone	Trou de forage	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)*
Prolongement de la fosse ouest	DLM22-577	940,0	964,0	752	22,4	2,3
	et	983,0	992,0	777	8,4	14,1
Prolongement de la fosse ouest	DLM22-579	928,2	1 006,0	824	68,7	0,9
	et	1 022,0	1 034,0	872	10,7	2,8
Prolongement de la fosse ouest	DLM22-580	751,0	775,2	660	21,3	4,2
Fosse ouest	DLM23-593W	398,0	414,0	306	15,1	3,5
	et	479,2	493,0	361	13,1	3,0
	et	684,0	700,3	495	15,8	2,5
Fosse ouest	DLM23-599	520,0	585,0	475	57,0	1,7
	et	632,0	661,0	550	25,6	4,8
Fosse ouest	DLM23-601	370,6	387,8	311	15,4	4,6
	et	482,9	494,0	395	10,1	2,8
Fosse ouest	DLM23-603	313,0	332,7	271	17,3	3,7
	et	371,0	382,0	314	9,7	3,0
	et	488,0	508,0	410	18,0	3,0
Fosse ouest	DLM23-616	599,0	625,2	439	25,3	2,9
	et	656,0	677,0	474	20,3	3,2
Fosse ouest	DLM23-617	349,0	384,0	309	30,4	2,9
Fosse ouest	DLM23-631	345,2	374,7	294	26,3	3,0
	et	561,8	593,1	450	27,5	2,6
	incluant	582,8	588,3	468	5,0	10,7
Fosse ouest	DLM23-641	527,0	559,0	424	29,6	6,7
	incluant	547,0	559,0	431	11,1	16,2

* Les résultats pour Detour Lake ne sont pas plafonnés.

Gisements Tiriganiaq et de Wesmeg à Meliadine

Trou de forage	Zone / Filon	De (m)	à (mètres	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
ML425-9740-D5	Tiriganiaq - 1015	371,1	377,2	770	4,9	17,2	17,2
ML425-9740-D36	Tiriganiaq - 1015	465,4	476,0	893	8,0	7,9	7,5
ML400-10200-D10	Wesmeg - 650	258,3	265,4	532	7,0	8,9	8,9

*À la mine Meliadine, une teneur coupée de 250 g/t d'or est utilisée pour le filon 1000 de Tiriganiaq. et de 40 g/t d'or pour les formations de fer à Wesmeg.

Gisement de Whale Tail à la mine Amaruq du complexe Meadowbank

Trou de forage	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
AMQ22-2881	239,8	244,4	177	4,2	7,6	7,6
AMQ22-2895	201,8	214	157	10	3,8	3,8
AMQ22-2911	99	112	90	11,2	5,1	5,1
AMQ22-2919	507,9	511,1	453	2,5	12,2	12,2
AMQ-350-006	160,4	175,5	485	9	6,8	5,5

*Des teneurs coupées allant de 10 g/t à 100 g/t d'or, selon la zone, ont été utilisées pour les résultats de la mine Amaruq.

Gisements de Doris et de Madrid à Hope Bay

Trou de forage	Gisement ou zone	From (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)	Teneur en or (g/t) (coupée)*
HBBCO-23-153	Doris/BCO WL	205,0	213,3	422	6,4	24,0	15,0
INCL.		210,0	213,3	422	2,6	55,1	32,4
HBD23-071	Doris/BCO	731,5	737,3	607	4,8	17,1	17,1
HBM23-065	Madrid/Naartok Est	430,0	434,3	336	3,7	6,8	6,8

*Une teneur coupée de 50 g/t d'or est utilisée pour les résultats des gisements Doris et Madrid à Hope Bay.

Fosterville

Trou de forage	Zone/structure	De (m)	à (m)	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)*
UDH4479	Curie	314,8	319,1	779	4,2	13,2
UDH4553	Cygnet	274,6	277,3	1 478	1,9	9,8
UDH4646	Cygnet	182,8	184,7	1 377	1,8	16,6
UDH4653	Wu	307,0	314,4	938	7,0	8,1

*Les résultats de la mine Fosterville sont non coupés.

Zone principale et zone Sisar à Kittila

Trou de forage	Zone/région	De (m)	à (mètres	Profondeur du point milieu sous la surface (m)	Épaisseur réelle estimative (m)	Teneur en or (g/t) (non coupée)*
RIE22-609	Sisar Central	333,0	339,0	1 199	4,9	5,0
RIE23-604	Zone principale - Rimpi	178,7	193,0	1 141	9,2	5,0
SUU22-622	Sisar Top	299,0	306,0	1 023	6,4	5,6
VUG22-534	Zone principale - Rimpi	161,8	174,0	1 145	8,3	4,2

*Les résultats de la mine Kittila sont non coupés.

COORDONNÉES DES COLLETS DE FORAGE D'EXPLORATION

Trou de forage	UTM-Est*	UTM-Nord*	Élévation (mètres au-dessus du niveau de la mer)	Azimut (degrés)	Inclinaison (degrés)	Longueur (m)
Complexe LaRonde						
BZ-2022-028	686 854	5 346 929	310	27	-67	1 119
BZ-2022-032	686 854	5346929	310	18	-61	1 006
Goldex						
GD128-083	287 085	5 330 366	-958	73	-2	210
GD128-086	287 085	5330366	-957	76	16	204
GD128-109	287 081	5 330 368	-958	342	-8	150
GD128-111	287 080	5 330 368	-957	326	9	156
GD27-053	286 120	5 330 643	74	315	-33	770
Wasamac						
WS22-589	633 813	5 342 115	295	174	-59	693
Detour Lake						
DLM-22-577	587 520	5 541 955	287	178	-60	1 041
DLM-22-579	587 038	5 541 988	305	176	-65	1 251
DLM-22-580	587 248	5 541 959	299	177	-69	1 299
DLM-23-593W	589 266	5 541 647	283	181	-54	756
DLM-23-599	589 311	5 541 438	284	181	-63	671
DLM-23-601	587 784	5 541 797	286	181	-60	625
DLM-23-603	587 743	5 541 810	286	180	-60	849
DLM-23-616	589 267	5 541 626	283	180	-52	695
DLM-23-617	587 723	5 541 789	286	176	-60	651
DLM-23-631	587 764	5 541 783	285	178	-58	603
DLM-23-641	588 168	5 541 559	288	178	-56	657
Macassa et AK						
58-794	569 793	5 332 065	-1 499	158	38	259
53-4699	570 496	5 332 202	-1 257	306	-49	640
KLAK-169	569 769	5 331 267	108	181	-35	165
KLAK-171	569 768	5331267	109	196	-20	129
Meliadine						
ML425-9740-D5	539 732	6 988 907	-394	140	-59	385
ML425-9740-D36	539 732	6 988 907	-394	120	-72	500
ML400-10200-D10	540 223	6 988 459	-318	169	-38	352
Amaruq						
AMQ22-2881	606 153	7 255 311	157	134	-46	285
AMQ22-2895	606 170	7 255 298	155	155	-49	282
AMQ22-2911	606 025	7 255 091	158	144	-60	158
AMQ22-2919	607 416	7 255 657	162	327	-71	699
AMQ-350-006	606 993	7 255 569	179	329	-67	263
Hope Bay						
HBBCO-23-153	433 490	7 559 620	-406,0	112	10	417
HBD23-071	433 113	7 558 515	33,5	73	-61	1 068
HBM23-065	433 150	7 551 205	67,2	90	-59	572
Fosterville						
UDH4479	2 988	11 907	4 579	89	-43	342
UDH4553	1 489	6 156	3 904	26	-56	287
UDH4646	1 442	6 378	3 840	85	-20	210
UDH4653	2 890	12 222	4 503	101	-69	326
Kittila						
RIE22-609	2 558 700	7 538 860	-891	72	-15	450
RIE23-604	2 558 675	7 539 402	-842	54	-25	277
SUU22-622	2 558 642	7 536 827	-849	108	9	343
VUG22-534	2 558 678	7 539 400	-842	73	-29	264

*Systèmes de coordonnées : Zone 17N du système NAD 83 des coordonnées UTM pour LaRonde; Zone 18N du système NAD 1983 des coordonnées UTM pour Goldex, Zone 17N du système NAD 1983 des coordonnées UTM pour Wasamac, Detour Lake, Macassa et AJ; Zone 14N du système NAD 1983 des coordonnées UTM pour Meliadine et Meadowbank; Zone 13N du système NAD 1983 des coordonnées UTM pour Hope Bay; le réseau minier y compris l'élévation pour Fosterville qui est situé dans MGA94 Zone 55; le système de coordonnées finlandais KKJ Zone 2 pour Kittila.

ANNEXE – INFORMATIONS FINANCIÈRES

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestre clos les 31 mars	
	2023	**2022 [i]**
Marge d'exploitation [ii] :		
Produits tirés des activités minières	1 509 661 $	1 325 688 $
Coûts de production	653 144	661 735
Marge d'exploitation totale[ii]	856 517	663 953
Marge d'exploitation[ii] par mine :		
Québec		
Mine LaRonde	62 513	103 564
Mine LaRonde, zone 5	7 298	16 656
Complexe Canadian Malartic [iii]	80 783	79 302
Mine Goldex	40 228	37 118
Ontario		
Mine de Detour Lake	192 573	128 058
Mine Macassa	79 900	24 155
Nunavut		
Mine Meliadine	88 340	84 279
Complexe Meadowbank	79 809	(5 198)
Projet Hope Bay	—	144
Australie		
Mine Fosterville	132 702	106 856
Europe		
Mine Kittila	62 724	46 111
Mexique		
Mine Pinos Altos	18 526	19 431
Mine Creston Mascota	—	1 177
Mine La India	11 121	22 300
Marge d'exploitation totale[ii]	856 517	663 953
Amortissement des immobilisations corporelles et mise en valeur des mines	303 959	255 644
Gain de réévaluation [iv]	(1 543 414)	—
Exploration, siège social et autres	150 473	228 638
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	1 945 499	179 671
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	128 608	60 595
Résultat net pour la période	1 816 891 $	119 076 $
Résultat net par action – de base	3,87 $	0,31 $
Résultat net par action – dilué	3,86 $	0,31 $
Flux de trésorerie :		
Flux de trésorerie d'exploitation	649 613 $	507 432 $
Flux de trésorerie d'investissement	(1 398 745) $	535 652 $
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	836 433 $	(167 858) $
Prix réalisés :		
Or (par once)	1 892 $	1 880 $
Argent (par once)	22,95 $	24,11 $
Zinc (par tonne)	3 169 $	3 480 $
Cuivre (par tonne)	10 113 $	10 243 $

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestre clos les 31 mars	
	2023	**2022**
Production payable [v] :		
Or (onces) :		
Québec		
Mine LaRonde	59 533	87 549
Mine LaRonde, zone 5	20 074	17 488
Complexe Canadian Malartic [iii]	80 685	80 509
Mine Goldex	34 023	34 445
Ontario		
Mine de Detour Lake	161 857	100 443
Mine Macassa	64 115	24 488
Nunavut		
Mine Meliadine	90 467	80 704
Complexe Meadowbank	111 110	59 765
Australie		
Mine Fosterville	86 558	81 827
Europe		
Mine Kittila	63 692	45 508
Mexique		
Mine Pinos Altos	24 134	25 170
Mine Creston Mascota	244	1 006
Mine La India	16 321	21 702
Total – or (en onces)	812 813	660 604
Argent (en milliers d'onces) :		
Québec		
Mine LaRonde	139	153
Mine LaRonde, zone 5	6	2
Complexe Canadian Malartic [iii]	53	74
Mine Goldex	1	1
Ontario		
Mine de Detour Lake	26	50
Mine Macassa	6	3
Nunavut		
Mine Meliadine	8	9
Complexe Meadowbank	34	18
Australie		
Mine Fosterville	6	8
Europe		
Mine Kittila	3	3
Mexique		
Mine Pinos Altos	248	256
Mine Creston Mascota	1	4
Mine La India	14	28
Total – argent (en milliers d'onces) :	545	609
Zinc (tonnes)	2 287	1 069
Cuivre (tonnes)	530	769

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestre clos les 31 mars	
	2023	**2022**
Métal payable vendu [vi] :		
Or (onces) :		
Québec		
Mine LaRonde	48 162	70 967
Mine LaRonde, zone 5	15 461	17 595
Complexe Canadian Malartic [iii]	71 809	72 268
Mine Goldex	35 917	33 884
Ontario		
Mine de Detour Lake	163 294	131 837
Mine Macassa	62 928	29 530
Nunavut		
Mine Meliadine	89 586	87 772
Complexe Meadowbank	110 025	48 755
Mine Hope Bay	—	98
Australie		
Mine Fosterville	89 000	101 950
Europe		
Mine Kittila	60 720	51 615
Mexique		
Mine Pinos Altos	24 236	24 787
Mine Creston Mascota	—	855
Mine La India	16 420	21 009
Total – or (en onces) :	787 558	692 922
Argent (en milliers d'onces) :		
Québec		
Mine LaRonde	140	160
Mine LaRonde, zone 5	6	4
Complexe Canadian Malartic [iii]	50	79
Mine Goldex	1	1
Ontario		
Mine de Detour Lake	30	50
Mine Macassa	9	3
Nunavut		
Mine Meliadine	9	9
Complexe Meadowbank	36	12
Australie		
Mine Fosterville	7	8
Europe		
Mine Kittila	3	4
Mexique		
Mine Pinos Altos	247	249
Mine Creston Mascota	—	7
Mine La India	14	26
Total – argent (en milliers d'onces) :	552	612
Zinc (tonnes)	2 131	1 034
Cuivre (tonnes)	568	766

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestre clos les 31 mars	
	2023	**2022**
Total des coûts décaissés par once d'or produite (en fonction des co-produits) [vii] :		
Québec		
Mine LaRonde	1 136 $	674 $
Mine LaRonde, zone 5	1 168	979
Complexe Canadian Malartic [iii]	808	813
Mine Goldex	810	777
Ontario		
Mine de Detour Lake	775	612
Mine Macassa	607	790
Nunavut		
Mine Meliadine	940	1 005
Complexe Meadowbank	1 141	1 815
Australie		
Mine Fosterville	398	311
Europe		
Mine Kittila	807	1 041
Mexique		
Mine Pinos Altos	1 347	1 327
Mine Creston Mascota	—	542
Mine La India	1 328	852
Moyenne pondérée du total des coûts décaissés par once d'or produite	861 $	854 $
Total des coûts décaissés par once d'or produite (en fonction des sous-produits) [vii] :		
Québec		
Mine LaRonde	892 $	478 $
Mine LaRonde, zone 5	1 154	973
Complexe Canadian Malartic [iii]	794	792
Mine Goldex	810	777
Ontario		
Mine de Detour Lake	771	600
Mine Macassa	604	787
Nunavut		
Mine Meliadine	937	1 002
Complexe Meadowbank	1 134	1 811
Australie		
Mine Fosterville	396	309
Europe		
Mine Kittila	806	1 039
Mexique		
Mine Pinos Altos	1 116	1 078
Mine Creston Mascota	—	407
Mine La India	1 308	820
Moyenne pondérée du total des coûts décaissés par once d'or produite	832 $	811 $

Remarques :
i) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter l'allocation du prix d'acquisition définitive de la fusion.
ii) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue en vertu des IFRS et cette donnée peut ne pas être comparable à celle présentée par d'autres producteurs aurifères. Veuillez consulter la rubrique intitulée *« Remarque concernant certaines mesures du rendement »* pour en savoir plus sur l'utilisation de la marge d'exploitation par la Société et *« Rapprochement des mesures de la performance financière non conformes aux PCGR - Rapprochement de la marge d'exploitation et du résultat net »* pour un rapprochement de cette mesure avec la récente mesure des IFRS.
(iii) Les données présentées dans le présent tableau tiennent compte d'une participation de 50 % de la Société dans la mine Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement, et de 100 % par la suite.
(iv) Gain de réévaluation sur la participation de 50 % que la Société détenait dans le complexe Canadian Malartic avant la transaction de Yamana.

(v) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) correspond à la quantité de minéraux produite pendant une période et contenue dans des produits qui sont ou seront vendus par la Société, que ces produits soient vendus pendant la période ou en stock à la fin de la période.
(vi) Les métaux payables vendus du complexe Canadian Malartic excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % accordée à Redevances Aurifères Osisko Ltée. Les métaux payables vendus de la mine de Detour Lake excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2 %, qui a été accordée à Franco-Nevada Corporation. Les métaux payables vendus de la mine Macassa excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 % accordée à Franco-Nevada Corporation.
vii) Le total des coûts décaissés par once d'or produite n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Veuillez consulter la rubrique *« Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts décaissés par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne »* ainsi que la rubrique intitulée *« Remarque concernant certaines mesures du rendement »* pour plus d'informations sur le calcul et l'utilisation du total des coûts décaissés par once d'or produite par la Société.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action, selon les IFRS)
(non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022
ACTIFS		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	744 645 $	658 625 $
Créances clients	7 212	8 579
Stocks	1 238 640	1 209 075
Impôts à recouvrer	42 090	35 054
Juste valeur des instruments financiers dérivés	9 140	8 774
Autres actifs courants	265 809	259 952
Total des actifs courants	2 307 536	2 180 059
Actifs non courants :		
Goodwill	3 774 892	2 044 123
Immobilisations corporelles et mise en valeur des mines	22 486 340	18 459 400
Placements	351 235	332 742
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière reportés	12 508	11 574
Autres actifs	713 905	466 910
Total de l'actif	29 646 416 $	23 494 808 $
PASSIF		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	694 148 $	672 503 $
Passifs fondés sur des actions	13 496	15 148
Intérêts à payer	20 507	16 496
Impôts sur le résultat à payer	26 135	4 187
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	100 000	100 000
Provision pour restauration des lieux	36 795	23 508
Obligations au titre de contrats de location	42 644	36 466
Juste valeur des instruments financiers dérivés	62 591	78 114
Total des passifs courants	996 316	946 422
Passifs non courants :		
Dette à long terme	2 242 503	1 242 070
Provision pour restauration des lieux	1 006 219	878 328
Obligations au titre de contrats de location	128 381	114 876
Passifs fondés sur des actions	7 650	17 277
Passifs d'impôts et impôts miniers différés	5 397 889	3 981 875
Autres passifs	81 417	72 615
Total du passif	9 860 375	7 253 463
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires :		
En circulation – 494 280 588 actions ordinaires émises, moins 733 157 actions détenues en fiducie	18 161 019	16 251 221
Options sur actions	200 161	197 430
Surplus d'apports	22 074	23 280
Bénéfices (déficit) non distribué(s)	1 429 346	(201 580)
Autres réserves	(26 559)	(29 006)
Total des capitaux propres	19 786 041	16 241 345
Total du passif et des capitaux propres	29 646 416 $	23 494 808 $

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS
(en milliers de dollars américains, sauf les données par actions, selon les IFRS)
(non audité)

	Trimestre clos le 31 mars	
	2023	**2022**
		Données retraitées [(i)]
PRODUITS		
Produits tirés des activités minières	1 509 661 $	1 325 688 $
COÛTS ET CHARGES		
Production[(ii)]	653 144	661 735
Exploration et expansion de l'entreprise	53 768	65 842
Amortissement des immobilisations corporelles et mise en valeur des mines	303 959	255 644
Frais généraux et administratifs	48 208	67 542
Charges financières	23 448	22 653
Profit sur les instruments financiers dérivés	(6 539)	(28 664)
Perte de change	220	1 210
Surveillance et entretien	11 245	10 456
Gain de réévaluation [(iii)]	(1 543 414)	—
Autres charges	20 123	89 599
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	1 945 499	179 671
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	128 608	60 595
Résultat net pour la période	1 816 891 $	119 076 $
Résultat net par action – de base	3,87 $	0,31 $
Résultat net par action – dilué	3,86 $	0,31 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) :		
De base	468 968	384 708
Dilué	470 455	385 588

Remarques :
[(i)] Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter l'allocation du prix d'acquisition définitive de la fusion de Kirkland.
[(ii)] Exception faite de l'amortissement, qui est présenté séparément.
[(iii)] Gain de réévaluation sur la participation de 50 % détenue précédemment dans le complexe Canadian Malartic.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars américains, selon les IFRS)
(non audité)

	Trimestre clos le 31 mars	
	2023 [(i)]	**2022** Retraité [(ii)]
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net pour la période	1 816 891 $	119 076 $
Ajouter (déduire) les éléments d'ajustement :		
Amortissement des immobilisations corporelles et mise en valeur des mines	303 959	255 644
Gain de réévaluation [(iii)]	(1 543 414)	—
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	36 103	(4 877)
Profit) latent sur les dérivés de change et sur marchandises	(15 888)	(24 055)
Gains latents sur les bons de souscription	(4 663)	(913)
Rémunération à base d'actions	13 147	22 248
Perte de change	220	1 210
Autre	2 444	(2 321)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances clients	8 395	39 068
Impôts sur le résultat	23 977	(39 870)
Stocks	2 068	178 152
Autres actifs courants	10 995	(39 607)
Dettes fournisseurs et charges à payer	(7 269)	(7 644)
Intérêts à payer	2 648	11 321
Flux de trésorerie d'exploitation	649 613	507 432
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et mise en valeur des mines	(384 934)	(293 151)
Acquisition de Yamana, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 000 617)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie ajoutée lors de l'acquisition de Kirkland	—	838 732
Produit de la vente d'immobilisations corporelles et mise en valeur des mines	745	387
Ventes nettes de placements à court terme	379	3 127
Produit net de la vente de titres de capitaux propres	419	—
Achats de titres de capitaux propres et d'autres placements	(14 737)	(13 443)
Flux de trésorerie d'investissement	(1 398 745)	535 652
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit tiré de la facilité de crédit	1 000 000	100 000
Remboursement de la facilité de crédit	—	(100 000)
Remboursement d'obligations au titre des contrats de location	(9 748)	(8 310)
Dividendes payés	(156 163)	(154 782)
Rachat d'actions ordinaires	(14 564)	(27 889)
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions	10 302	17 841
Actions ordinaires émises	6 606	5 282
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	836 433	(167 858)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 281)	983
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	86 020	876 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	658 625	185 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	744 645 $	1 061 995 $
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts payés	13 051 $	8 203 $
Impôts sur le résultat et impôts miniers payés	64 937 $	103 400 $

Remarques :
(i) Comprend l'allocation provisoire du prix d'acquisition de la transaction Yamana, qui est sujette à modification.
ii) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter l'allocation du prix d'acquisition définitive de la fusion avec Kirkland.
(iii) Gain de réévaluation sur la participation de 50 % détenue précédemment dans le complexe Canadian Malartic.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPROCHEMENT DES MESURES DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE NON CONFORMES AUX PCGR
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Veuillez consulter la *Remarque à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement* dans le rapport de gestion pour obtenir des détails sur la composition, l'utilité et d'autres renseignements concernant l'utilisation par la Société du total des coûts décaissés par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne, qui sont des mesures non conformes aux PCGR.
Le rapprochement du total des coûts décaissés par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires condensés présentés selon les IFRS est comme suit :

Total des coûts de production par mine

	Trimestre clos le 31 mars	
(en milliers de dollars américains)	**2023**	**2022**
Québec		
Mine LaRonde	39 707 $	45 841 $
Mine LaRonde, zone 5	22 224	16 733
Complexe LaRonde	61 931	62 574
Complexe Canadian Malartic[(i)]	57 291	56 937
Mine Goldex	27 835	26 217
Ontario		
Mine de Detour Lake	114 022	119 965
Mine Macassa	37 959	32 314
Nunavut		
Mine Meliadine	81 194	78 679
Complexe Meadowbank	130 004	96 711
Australie		
Mine Fosterville	36 599	88 001
Europe		
Mine Kittila	53 295	49 451
Mexique		
Mine Pinos Altos	32 922	32 536
Mine Creston Mascota	—	615
Mine La India	20 092	17 735
Coûts de production selon les états consolidés intermédiaires condensés des résultats	653 144 $	661 735 $

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts décaissés par once d'or produite par mine et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		59 533		87 549
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	39 707 $	667 $	45 841 $	524 $
Ajustements des stocks[ii]	22 505	378	10 927	125
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	1 078	18	(485)	(6)
Autres ajustements[v]	4 348	73	2 762	31
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	67 638 $	1 136 $	59 045 $	674 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(14 532)	(244)	(17 218)	(196)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	53 106 $	892 $	41 827 $	478 millions

Mine LaRonde **par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		389		455
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	39 707 $	102 $	45 841 $	101 $
Coûts de production ($ CA)	53 573 $ CA	138 $ CA	58 015 $ CA	128 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[ii]	29 723	76	12 357	27
Autres ajustements ($ CA)[v]	(3 141)	(8)	(3 506)	(8)
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	80 155 $ CA	206 $ CA	66 866 $ CA	147 $ CA

Mine LaRonde, zone 5 **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		20 074		17 488
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	22 224 $	1 107 $	16 733 $	957 $
Ajustements des stocks[ii]	523	26	465	27
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	359	18	(113)	(7)
Autres ajustements[v]	336	17	30	2
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	23 442 $	1 168 $	17 115 $	979 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(275)	(14)	(91)	(6)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	23 167 $	1 154 $	17 024 $	973 $

Mine LaRonde, zone 5 **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		318		280
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	22 224 $	70 $	16 733 $	60 $
Coûts de production ($ CA)	29 988 $ CA	94 $ CA	21 173 $ CA	76 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[ii]	738	3	576	2
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	30 276 $ CA	97 $ CA	21 749 $ CA	78 $ CA

Complexe LaRonde **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		79 607		105 037
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	61 931 $	778 $	62 574 $	596 $
Ajustements des stocks[ii]	23 028	289	11 392	108
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	1 437	18	(598)	(6)
Autres ajustements[v]	4 684	59	2 792	27
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	91 080 $	1 144 $	76 160 $	725 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(14 807)	(186)	(17 309)	(165)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	76 273 $	958 $	58 851 $	560 $

Complexe LaRonde **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		707		735
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	61 931 $	88 $	62 574 $	85 $
Coûts de production ($ CA)	83 561 $ CA	118 $ CA	79 188 $ CA	108 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[ii]	30 461	43	12 933	18
Autres ajustements ($ CA)[v]	(3 141)	(4)	(3 506)	(5)
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	110 881 $ CA	157 $ CA	88 615 $ CA	121 $ CA

Complexe Canadian Malartic **Par once d'or produite[i]**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		80 685		80 509
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	57 291 $	710 $	56 937 $	707 $
Ajustements des stocks[ii]	495	6	728	9
Autres ajustements[v]	7 382	92	7 782	97
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	65 168 $	808 $	65 447 $	813 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1 138)	(14)	(1 662)	(21)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	64 030 $	794 $	63 785 $	792 $

Complexe Canadian Malartic **Par tonne [i]**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		2 262		2 412
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	57 291 $	25 $	56 937 $	0,24 $
Coûts de production ($ CA)	76 665 $ CA	34 $ CA	71 629 $ CA	30 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[ii]	740	—	1 010	—
Autres ajustements ($ CA)[v]	9 825	5	9 647	4
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	87 320 $ CA	39 $ CA	82 286 $ CA	34 $ CA

Mine Goldex **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		34 023		34 445
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	27 835 $	818 $	26 217 $	761 $
Ajustements des stocks[ii]	(1 037)	(30)	710	21
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	707	20	(215)	(6)
Autres ajustements[v]	62	2	54	1
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	27 567 $	810 $	26 766 $	777 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(14)	—	(16)	—
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	27 553 $	810 $	26 750 $	777 $

Mine Goldex **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		698		743
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	27 835 $	40 $	26 217 $	35 $
Coûts de production ($ CA)	37 627 $ CA	54 $ CA	33 200 $ CA	45 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[ii]	(1 390)	(2)	892	1
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	36 237 $ CA	52 $ CA	34 112 $ CA	46 $ CA

Mine de Detour Lake **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		161 857		100 443
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	114 022 $	704 $	119 965 $	1 194 $
Ajustements des stocks[ii]	306	2	(16 621)	(166)
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	3 554	22	—	—
Allocation du prix d'achat aux stocks[iv]	—	—	(46 147)	(459)
Autres ajustements[v]	7 575	47	4 285	43
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	125 457 $	775 $	61 482 $	612 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(682)	(4)	(1 205)	(12)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	124 775 $	771 $	60 277 $	600 $

Mine de Detour Lake **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		6 397		3 270
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	114 022 $	0,18 $	119 965 $	0,37 $
Coûts de production ($ CA)	153 908 $ CA	(24 $ CA)	151 818 $ CA	46 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[ii]	515	—	(21 072)	(6)
Allocation du prix d'achat aux stocks ($ CA)[iv]	—	—	(58 400)	(18)
Autres ajustements ($ CA)[v]	8 765	2	5 400	2
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	163 188 $ CA	26 $ CA	77 746 $ CA	24 $ CA

Mine Macassa **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		64 115		24 488
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	37 959 $	592 $	32 314 $	1 320 $
Ajustements des stocks[ii)]	(1 295)	(20)	(2 100)	(86)
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	1 137	18	—	—
Allocation du prix d'achat aux stocks[iv)]	—	—	(10 827)	(442)
Autres ajustements[(v)]	1 144	17	(44)	(2)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	38 945 $	607 $	19 343 $	790 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(208)	(3)	(73)	(3)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	38 737 $	604 $	19 270 $	787 $

Mine Macassa **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		87		47
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	37 959 $	436 $	32 314 $	689 $
Coûts de production ($ CA)	51 242 $ CA	589 $ CA	40 830 $ CA	871 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[(ii)]	(1 717)	(21)	(2 644)	(56)
Allocation du prix d'achat aux stocks ($ CA)[iv)]	—	—	(13 578)	(290)
Autres ajustements ($ CA)[(v)]	1 516	17	(68)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	51 041 $ CA	585 $ CA	24 540 $ CA	523 $ CA

Mine Meliadine **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		90 467		80 704
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	81 194 $	897 $	78 679 $	975 $
Ajustements des stocks[ii)]	3 624	40	3 632	45
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	88	1	(1 311)	(16)
Autres ajustements[(v)]	105	2	95	1
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	85 011 $	940 $	81 095 $	1 005 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(200)	(3)	(217)	(3)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	84 811 $	937 $	80 878 $	1 002 $

Mine Meliadine **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		476		432
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	81 194 $	170 $	78 679 $	182 $
Coûts de production ($ CA)	108 881 $ CA	228 $ CA	99 437 $ CA	230 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[(ii)]	5 050	11	4 525	11
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	113 931 $ CA	239 $ CA	103 962 $ CA	241 $ CA

Complexe Meadowbank **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		111 110		59 765
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	130 004 $	1 170 $	96 711 $	1 618 $
Ajustements des stocks[ii)]	(1 654)	(15)	15 203	254
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	(1 499)	(13)	(2 043)	(34)
Frais d'entretien opérationnel en raison de la COVID-19[(v)]	—	—	(1 436)	(24)
Autres ajustements[(v)]	(55)	(1)	66	1
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	126 796 $	1 141 $	108 501 $	1 815 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(825)	(7)	(295)	(4)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	125 971 $	1 134 $	108 206 $	1 811 $

Complexe Meadowbank **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		983		892
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	130 004 $	132 $	96 711 $	108 $
Coûts de production ($ CA)	172 978 $ CA	176 $ CA	122 465 $ CA	137 $ CA
Ajustements des stocks ($ CA)[(ii)]	(2 226)	(2)	18 808	21
Frais de surveillance et d'entretien opérationnel en raison de la COVID-19 ($ CA)[(iii)]	—	—	(1 793)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ CA)	170 752 $ CA	174 $ CA	139 480 $ CA	156 $ CA

Mine Fosterville **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		86 558		81 827
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	36 599 $	423 $	88 001 $	1 075 $
Ajustements des stocks[ii)]	(2 364)	(27)	(5 839)	(71)
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	188	2	—	—

Allocation du prix d'achat aux stocks[iv]	—	—	(56 677)	(693)
Autres ajustements[v]	46	—	—	—
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	34 469 $	398 $	25 485 $	311 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(157)	(2)	(188)	(2)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	34 312 $	396 $	25 297 $	309 $

Mine Fosterville **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		148		91
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	36 599 $	248 $	88 001 $	963 $
Coûts de production ($ AU)	54 182 $ AU	367 $ AU	117 226 $ AU	1 283 $ AU
Ajustements des stocks ($ AU)[ii]	(3 601)	(24)	(8 205)	(90)
Allocation du prix d'achat aux stocks ($ AU)[iv]	—	—	(75 500)	(826)
Coûts d'exploitation des sites miniers ($ AU)	50 581 $ AU	343 $ AU	33 521 $ AU	367 $ AU

Mine Kittila **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		63 692		45 508
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	53 295 $	837 $	49 451 $	1 087 $
Ajustements des stocks[ii]	(40)	(1)	(2 791)	(62)
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	(633)	(10)	678	15
Autres ajustements[v]	(1 223)	(19)	54	1
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	51 399 $	807 $	47 392 $	1 041 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(69)	(1)	(89)	(2)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	51 330 $	806 $	47 303 $	1 039 $

Mine Kittila **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		496		461
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	53 295 $	107 $	49 451 $	107 $
Coûts de production (€)	48 751 €	98 €	43 908 €	95 €
Ajustements des stocks (€)[ii]	(114)	—	(2 274)	(5)
Coûts d'exploitation des sites miniers (€)	48 637 €	98 €	41 634 €	90 €

Mine Pinos Altos **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		24 134		25 170
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	32 922 $	1 364 $	32 536 $	1 293 $
Ajustements des stocks[ii]	(248)	(10)	799	31
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	(453)	(19)	(234)	(9)
Autres ajustements[v]	292	12	303	12
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	32 513 $	1 347 $	33 404 $	1 327 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(5 574)	(231)	(6 263)	(249)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	26 939 $	1 116 $	27 141 $	1 078 $

Mine Pinos Altos **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		364		384
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	32 922 $	90 $	32 536 $	85 $
Ajustements des stocks[ii]	(248)	—	799	2
Coûts d'exploitation des sites miniers	32 674 $	90 $	33 335 $	87 $

Mine Creston Mascota **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		244		1 006
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	- $	- $	615 $	611 $
Ajustements des stocks[ii]	—	—	(87)	(87)
Autres ajustements[v]	—	—	18	18
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	- $	- $	546 $	542 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	—	—	(135)	(135)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	- $	- $	411 $	407 $

Mine Creston Mascota **Par tonne[vi]**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		—		—
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	- $	- $	615 $	- $
Ajustements des stocks[ii]	—	—	(87)	—
Autres ajustements[v]	—	—	(528)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers	- $	- $	- $	- $

Mine La India **Par once d'or produite**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Production aurifère (onces)		16 321		21 702
	(en milliers)	($ par once)	(en milliers)	($ par once)
Coûts de production	20 092 $	1 231 $	17 735 $	817 $
Ajustements des stocks[ii]	1 448	89	568	26
Autres ajustements[v]	129	8	196	9
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des co-produits)	21 669 $	1 328 $	18 499 $	852 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(315)	(20)	(708)	(32)
Coûts d'exploitation décaissés (en fonction des sous-produits)	21 354 $	1 308 $	17 791 $	820 $

Mine La India **Par tonne**	**Trimestre clos le 31 mars 2023**		**Trimestre clos le 31 mars 2022**	
Tonnes de minerai traitées (en milliers)		660		1 563
	(en milliers)	($ par tonne)	(en milliers)	($ par tonne)
Coûts de production	20 092 $	30 $	17 735 $	11 $
Ajustements des stocks[ii]	1 448	3	568	1
Coûts d'exploitation des sites miniers	21 540 $	0,33 $	18 303 $	0,12 $

Remarques :

(i) Les données présentées dans le présent tableau tiennent compte de la participation de 50 % de la Société dans la mine Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement, et de 100 % par la suite

(ii) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la Société, les produits tirés de contrats avec les clients sont comptabilisés lors du transfert de contrôle aux clients des métaux vendus. Comme le total des coûts décaissés par once d'or produite est calculé en fonction de la production, ce rajustement des stocks est effectué pour tenir compte de la partie de la production qui n'a pas encore été comptabilisée à titre de produits d'exploitation.

(iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la Société en raison de la pandémie de COVID-19 et comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces charges comprennent également les charges salariales des employés qui n'ont pas pu travailler après la période d'interruption temporaire ou de réduction des activités en raison des efforts déployés par la Société pour prévenir ou limiter la transmission communautaire de la COVID-19. Ces coûts étaient précédemment inclus dans les « Autres ajustements » et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'informations dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur le total des coûts décaissés par once et les coûts des sites miniers par tonne.

(iv) Le 8 février 2022, la Société a annoncé la conclusion de la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition.

(v) Les autres ajustements comprennent les coûts associés à une redevance en nature de 5 % versée à l'égard de Canadian Malartic, une redevance en nature de 2 % versée à l'égard de la mine de Detour Lake, une redevance en nature de 1,5 % versée à l'égard de la mine Macassa et des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associés à la production.

(vi) Les calculs des coûts par tonne de la mine Creston Mascota pour le trimestre clos le 31 mars 2022 excluent environ 0,5 M$ de coûts de production engagés au cours de cette période après la cessation des activités à la fosse Bravo au cours du troisième trimestre de 2020.

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts décaissés par once produite[vii] et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite[vii]

Veuillez consulter la *Remarque à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement* dans le rapport de gestion pour obtenir des détails sur la composition, l'utilité et d'autres renseignements concernant l'utilisation par la Société des mesures des coûts de maintien tout compris par once d'or produite non conformes aux PCGR.

Les tableaux suivants établissent un rapprochement des coûts de production et de l'utilisation par la Société de la mesure non conforme aux PCGR que sont les coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 31 mars 2022, présentés en fonction des sous-produits (en déduisant les produits tirés des sous-produits de métaux des coûts de production) et en fonction des co-produits (sans déduction des produits tirés des sous-produits de métaux).

	Trimestre clos le 31 mars	
(En dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)	**2023**	**2022**
Coûts de production selon les états consolidés intermédiaires condensés des résultats (en milliers de dollars américains)	653 144 $	661 735 $
Production aurifère (onces)	812 813	660 604
Coûts de production par once de la production aurifère rajustée	804 $	1 002 $
Ajustements :		
Ajustements des stocks[i]	30	10
Allocation du prix d'achat aux stocks[ii]	—	(172)
Gains et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	6	(6)
Frais de surveillance et d'entretien opérationnel en raison de la COVID-19[iii]	—	(2)
Autre[iv]	21	22
Total des coûts décaissés par once d'or produite (en fonction des co-produits)[v]	861 $	854 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	(29)	(43)
Total des coûts décaissés par once d'or produite (en fonction des sous-produits)[v]	832 $	811 $
Ajustements :		
Investissements de maintien (incluant les frais d'exploration incorporés)	215	151
Frais généraux et administratifs (y compris la charge au titre des options sur actions)	59	102
Provision hors trésorerie pour remise en état des lieux et charges locatives de maintien[vi]	19	15
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits)	1 125 $	1 079 $
Produits tirés des sous-produits des métaux	29	43
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des co-produits)	1 154 $	1 122 $

Remarques :

(i) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la Société, les produits tirés de contrats avec les clients sont comptabilisés lors du transfert de contrôle aux clients des métaux vendus. Comme le total des coûts décaissés par once d'or produite est calculé en fonction de la production, ce rajustement des stocks est effectué pour tenir compte de la partie de la production qui n'a pas encore été comptabilisée à titre de produits d'exploitation.

(ii) Le 8 février 2022, la Société a annoncé la conclusion de la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks dans l'allocation du prix d'acquisition.

(iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la Société en raison de la pandémie de COVID-19 et comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces coûts étaient précédemment inclus dans les « Autres ajustements » et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'informations dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur le total des coûts décaissés par once et les coûts des sites miniers par tonne.

(iv) Les autres ajustements comprennent les coûts associés à une redevance en nature de 5 % versée à l'égard du complexe Canadian Malartic, une redevance en nature de 2 % versée à l'égard de la mine de Detour Lake, une redevance en nature de 1,5 % versée à l'égard de la mine Macassa et des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associés à la production.

(v) Le total des coûts décaissés par once d'or produite n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Consulter les *« Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR — Total des coûts décaissés par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne »* pour en savoir plus sur l'utilisation par la Société du total des coûts décaissés par once d'or produite.

(vi) Les charges locatives de maintien correspondent aux paiements de loyers au titre d'actifs de maintien.

Rapprochement de la marge d'exploitation[i] et du résultat net

Veuillez consulter la *Remarque à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement* dans le rapport de gestion pour obtenir des détails sur la composition, l'utilité et d'autres renseignements concernant l'utilisation par la Société de mesures de rendement financier non conformes aux PCGR comme la marge d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avec la marge d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 31 mars 2022.

	Trimestre clos le 31 mars 2023		
	Produits tirés des activités minière	**Coûts de production**	**Marge d'exploitation**
Mine LaRonde	102 220 $	(39 707) $	62 513 $
Mine LaRonde, zone 5	29 522	(22 224)	7 298
Complexe Canadian Malartic[ii]	138 074	(57 291)	80 783
Mine Goldex	68 063	(27 835)	40 228
Mine de Detour Lake	306 595	(114 022)	192 573
Mine Macassa	117 859	(37 959)	79 900
Mine Meliadine	169 534	(81 194)	88 340
Complexe Meadowbank	209 813	(130 004)	79 809
Mine Fosterville	169 301	(36 599)	132 702
Mine Kittila	116 019	(53 295)	62 724
Mine Pinos Altos	51 448	(32 922)	18 526
Mine La India	31 213	(20 092)	11 121
Totaux du segment	**1 509 661 $**	**(653 144) $**	**856 517 $**
Entreprises et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			53 768
Amortissement des immobilisations corporelles et mise en valeur des mines			303 959
Frais généraux et administratifs			48 208
Charges financières			23 448
Profit sur les instruments financiers dérivés			(6 539)
Mesures environnementales correctives			(557)
Perte de change			220
Surveillance et entretien			11 245
Gain de réévaluation			(1 543 414)
Autres charges			20 680
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			128 608
Résultat net selon les états des résultats intermédiaires condensés consolidés			**1 816 891 $**

Remarques :

i) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue en vertu des IFRS et cette donnée peut ne pas être comparable à celle présentée par d'autres producteurs aurifères. Veuillez consulter la rubrique intitulée « *Remarque concernant certaines mesures du rendement* » pour plus d'information sur l'utilisation de la marge d'exploitation par la Société.

(ii) Les données présentées dans le présent tableau tiennent compte de la participation de 50 % de la Société dans la mine Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement, et de 100 % par la suite.

Rapprochement de la marge d'exploitation[i] et du résultat net

	Trimestre clos le 31 mars 2022[ii]		
	Produits de activités minières	**Coûts de production**	**Marge d'exploitation**
Mine LaRonde	149 405 $	(45 841) $	103 564 $
Mine LaRonde, zone 5	33 389	(16 733)	16 656
Complexe Canadian Malartic[iii]	136 239	(56 937)	79 302
Mine Goldex	63 335	(26 217)	37 118
Mine de Detour Lake	248 023	(119 965)	128 058
Mine Macassa	56 469	(32 314)	24 155
Mine Meliadine	162 958	(78 679)	84 279
Complexe Meadowbank	91 513	(96 711)	(5 198)
Mine Hope Bay	144	—	144
Mine Fosterville	194 857	(88 001)	106 856
Mine Kittila	95 562	(49 451)	46 111
Mine Pinos Altos	51 967	(32 536)	19 431
Mine Creston Mascota	1 792	(615)	1 177
Mine La India	40 035	(17 735)	22 300
Totaux du segment	**1 325 688 $**	**(661 735) $**	**663 953 $**
Entreprises et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			65 842
Amortissement des immobilisations corporelles et mise en valeur des mines			255 644
Frais généraux et administratifs			67 542
Charges financières			22 653
Profit sur les instruments financiers dérivés			(28 664)
Mesures environnementales correctives			(2 299)
Perte de change			1 210
Surveillance et entretien			10 456
Autres charges			91 898
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			60 595
Résultat net selon les états des résultats intermédiaires condensés consolidés			**119 076 $**

Remarques :

i) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue en vertu des IFRS et cette donnée peut ne pas être comparable à celle présentée par d'autres producteurs aurifères. Veuillez consulter la rubrique intitulée « *Remarque concernant certaines mesures du rendement* » pour plus d'information sur l'utilisation de la marge d'exploitation par la Société.

(ii) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter l'allocation du prix d'acquisition définitive de la fusion.

(iii) Les données présentées dans le présent tableau tiennent compte de la participation de 50 % de la Société dans la mine Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement, et de 100 % par la suite.

Rapprochement des investissements de maintien[(i)] et des dépenses d'immobilisations de mise en valeur[(i)] avec les états consolidés des flux de trésorerie

	Période de trois mois terminée le 31 mars	
	2023	**2022**
investissements de maintien[(i)(ii)]	174 632 $	101 726 $
Dépenses d'immobilisations de mise en valeur[(i)(ii)]	167 103	148 359
Total des dépenses en immobilisations	**341 735 $**	**250 085 $**
Ajustements du fonds de roulement	43 199	43 066
Ajouts d'immobilisations corporelles et mise en valeur des mines, selon les états consolidés intérimaire des flux de trésorerie	**384 934 $**	**293 151 $**

Remarque :
(i) Les investissements de maintien et les dépenses d'immobilisations de mise en valeur ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS et ces données peuvent ne pas être comparables à celles d'autres producteurs d'or. Veuillez consulter la rubrique intitulée *« Remarque concernant certaines mesures du rendement »* pour plus d'information sur l'emploi que fait la Société des mesures relatives aux investissements de maintien et dépenses d'immobilisations de mise en valeur.
(ii) Les investissements de maintien et dépenses d'immobilisations de mise en valeur comprennent les dépenses d'exploration incorporées.

Rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette

	Au 31 mars 2023	**Au 31 décembre 2022**
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an selon les bilans consolidés	100 000 $	100 000 $
Tranche de la dette à long terme échéant à plus d'un an	2 242 503	1 242 070
Dette à long terme	2 342 503 $	1 342 070 $
Ajustements :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(744 645) $	(658 625) $
Dette nette	**1 597 858 $**	**683 445 $**

Relations avec les investisseurs : 416 947-1212